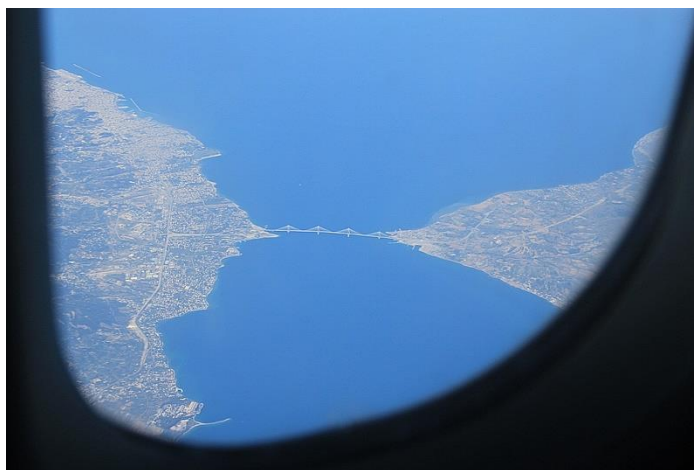




**Photos inédites de ce fameux pont qui figura longtemps en tête de notre bulletin**

**Juin 2013**

**Bulletin n° 92 33<sup>ème</sup> Année**

### **Editoriaux des Présidents**

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis,

**« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,  
Ou comme cestuy-là qui conquiert la toison,  
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,  
Vivre entre ses parents le reste de son âge ! »**



Oui, j'ai fait un beau voyage. Un voyage de sept années pleines d'enseignements et de contacts avec tous ces anciennes et anciens dont les liens noués au cours de leur carrière dans le Groupe GTM ne peuvent s'estomper et se couper, une fois passé l'âge de prendre un repos, tout relatif, au milieu d'une famille ou d'un groupe d'amis.

Non, je n'ai pas tenté de conquérir une quelconque toison ou une médaille, fut-elle en or ou en argent. Je n'ai fait que poursuivre une belle idée et une noble volonté : garder le lien entre nous grâce à nos trois bulletins annuels et nos activités culturelles et techniques.

J'ai donc décidé de passer le flambeau lumineux de la Présidence de notre Amicale à Michel SCHNEIDER. Je suis certain qu'il le maintiendra haut et éclairant. La route est bien tracée et je reste avec vous pour la suivre à la vice-Présidence.

Merci à vous tous pour votre soutien et la confiance que vous m'avez accordés. Vive notre Amicale et vive le groupe VINCI grâce à qui nous pouvons nous épanouir et continuer notre mission première : garder le contact.

**Paul Sigel**

### **Sommaire du bulletin**

|                                                     | <i>page</i> |
|-----------------------------------------------------|-------------|
| <i>Editoriaux des Présidents</i>                    | <i>1</i>    |
| <a href="#"><i>Ils nous ont quittés</i></a>         | <i>3</i>    |
| <a href="#"><i>Nouvelles des anciens</i></a>        | <i>4</i>    |
| <a href="#"><i>Tribune des lecteurs</i></a>         | <i>5</i>    |
| <a href="#"><i>Visite du Sénat 06/04/2013</i></a>   | <i>6</i>    |
| <a href="#"><i>C.A. du 11/04/2013</i></a>           | <i>8</i>    |
| <a href="#"><i>AGO Paris 12/04/2013</i></a>         | <i>9</i>    |
| <a href="#"><i>Séjour en Alsace</i></a>             | <i>19</i>   |
| <a href="#"><i>Le beau Danube bleu</i></a>          | <i>38</i>   |
| <a href="#"><i>Soirée Opéra</i></a>                 | <i>40</i>   |
| <a href="#"><i>Solution des jeux, n° 91</i></a>     | <i>41</i>   |
| <a href="#"><i>Jeux du N° 92</i></a>                | <i>44</i>   |
| <a href="#"><i>Bulletin d'inscription Opéra</i></a> | <i>47</i>   |
| <a href="#"><i>Inscription Danube</i></a>           | <i>50</i>   |

Chers amis,



Me voici confronté à un exercice nouveau pour moi, écrire l'éditorial de notre bulletin.

Tout d'abord, je voudrais remercier Paul SIGEL, notre président sortant, qui a tenu ce poste pendant 7 ans. Nous avons préparé ensemble cette transition pour qu'elle se fasse le plus naturellement possible, et c'est un premier objectif qui est atteint.

Elle s'est faite lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu la veille de l'Assemblée Générale, et au cours duquel j'ai présenté aux membres élus mon Projet pour notre Amicale. Vous le trouverez in extenso dans le compte rendu de l'Assemblée générale.

Je vous invite à le lire, et à le commenter, voire le critiquer. N'hésitez pas à me faire part de vos impressions, de vos questions, soit par l'intermédiaire de notre messagerie

[amicaledesanciens@vinci-construction.fr](mailto:amicaledesanciens@vinci-construction.fr)

soit par courrier ou par téléphone le mardi. Je répondrai à chacun de vous.

### Parlons un peu de l'avenir.

Notre Amicale, après 32 ans d'existence, se prépare à associer son futur avec celui de l'Amicale des Anciens de Vinci Construction (ADVC).

Cette dernière est née de la fusion d'AREV et d'ACBV qui regroupaient les anciens issus des autres entités qui forment aujourd'hui Vinci Construction.

Nous entretenons les meilleures relations avec la Direction de cette Amicale et nous sommes décidés à rapprocher les femmes et les hommes de nos deux Amicales, avant de les réunir dans quelques temps.

Jusque-là, il va falloir réaliser les différents objectifs de notre Projet. Pour cela, j'ai besoin de vous.

- Le départ annoncé de notre Bureau parisien de Jacques TATIN, en juin 2014, nous amène à recruter un **rédacteur en chef** pour notre bulletin et pour le site avant la fin de cette année. Il fera équipe avec le « webmaster de notre site ».
- Ce site a aujourd'hui deux ans.

Je l'ai créé, j'ai alimenté les rubriques et réalisé l'annexe audiovisuelle. Je pense qu'aujourd'hui, le site doit être restructuré, peut-être même faut-il changer de « système ». Je suis persuadé que, parmi nos membres, il existe **des gens qui ont de l'expérience sur ce sujet** et qui pourront utilement nous apporter leur expertise.

- L'animation de notre Amicale fonctionne plutôt bien sur Paris. Lyon, Marseille et Bordeaux sont décidés à faire vivre leur région. L'arrivée de sang neuf, la création de l'implantation Bordelaise m'incitent à l'optimisme. **Un animateur, basé à Paris**, et correspondant de la province, en plus de son rôle sur l'Île de France sera le bienvenu.
- Enfin, nous aimerions trouver **un « talent », intéressé par le marketing**, pour imaginer des actions incitant les presque-retraités à adhérer à notre Amicale.

Alors avis aux amateurs !

Si vous avez envie de nous donner un coup de main, en continu ou au coup par coup, faites nous le savoir, ou mieux, **venez nous voir le mardi à Nanterre**. Nous pourrions en parler ensemble, en déjeunant par exemple.

En attendant, merci à vous tous d'être de fidèles adhérents.

**Michel SCHNEIDER**

## ILS NOUS ONT QUITTÉS :

**Joseph ARRIVABENE** est décédé le 9 décembre 2012 dans sa soixante-dix-septième année.

**Claude BATTAIS** est décédé le 22 mai 2013 dans sa soixante-seizième année.

Après un long séjour pour l'armée en Algérie, Claude a débuté sa carrière à GTM comme conducteur de bull en 1962 à Pierre Bénite, puis à Chartres, en 1965 où il fit la connaissance de son épouse Lucette. Il fut envoyé en Zambie (avec son épouse et sa toute petite fille Sophie) comme formateur d'engins pour le personnel zambien et y resta de 1968 à 1973.

Il poursuivit sa carrière à Haïti, à Antifer, au Maroc, au barrage de Grand' Maison, au barrage Aube, à la rocade de Bordeaux et sur de multiples autres chantiers de terrassement GTM ou Dumez, comme chef de chantier avant de prendre sa retraite.

Cet hiver, il nous rappelait dans le Bulletin 91 de l'Amicale, "qu'il était très occupé par le club des Anciens, la pétanque, la belote, les anciens combattants..." et nous recommandait un voyage sur le Rhin.

Longtemps après Chartres et la Zambie, nous l'avons retrouvé, très fidèle à l'Amicale, aux AG de l'Amicale à Bordeaux en 2008 et 2012, ainsi qu'au voyage, en Bretagne en 2007.

Toutes nos condoléances à son épouse, Lucette, à sa fille Sophie Kouache et à son fils.

**Amand-François DALLET et Xavier de SAVIGNAC**

**Robert DUVAL** est décédé le 15 mai 2013 dans sa quatre-vingt-sixième année

Il a été emporté par un cancer des os après une année de souffrance.

**Marc CLAVEYROLAT** est décédé depuis le 2 mars 2012 dans sa quatre-vingt-unième année mais, sauf regrettable erreur de notre part, nous n'en avons pas été informés au moment du décès. Nous venons d'apprendre cette triste nouvelle par un mail de Bruno CLAVEYROLAT.

**Pierre DEHAENE** est décédé le 15 janvier 2013 dans sa quatre-vingt-troisième année.

**Anne Marie LOZANO** est décédée le 24 mai 2013 dans sa soixante-dix-huitième année.

**Paulette PERDRIEL** est décédée le 19 avril 2013 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Elle était rentrée au siège de G.T.M. en Janvier 1972, volontaire pour intégrer un service travaux, elle rejoint rapidement le Service Terrassement où elle va faire toute sa carrière.

Elle était beaucoup plus qu'une collaboratrice efficace, faisant équipe avec M. Campomar, elle a vécu le développement du service jusqu'en décembre 1986, en apportant sa rigueur mais aussi sa générosité et son humour bien utile dans la fébrilité des soumissions. Pendant sa retraite elle est restée curieuse du devenir des collaborateurs du service.

Que Camille et Adrien ses petits-enfants dont elle nous parlait souvent, sa bru, sa sœur qui l'accueillait chaque année, soient assurés que les anciens du terrassement ne l'oublient pas.

**Maurice REY**

Et voici, comme elle le qualifie elle-même, l'humble hommage de **Liliane VERON** :

« Une belle personne, une très belle personne, chaleureuse mais sans concession, allant droit au but et ne se laissant pas influencer, voilà ce qu'elle était, et par-dessus tout généreuse au possible, toujours prête à aider quiconque était dans le besoin, sans contrepartie, avec son honnêteté ancrée au plus profond d'elle-même. Et tout ça malgré les aléas de la vie qui ne l'ont pas épargnée avec des drames familiaux qui ne l'ont jamais déviée de ses devoirs envers les autres. Son éthique personnelle, son charisme exceptionnel et sa dignité exemplaire étaient très appréciés de tous ceux qui l'ont côtoyée.

Quelqu'un que l'on est heureux d'avoir rencontré. »

**Spiro AGIUS** a eu la douleur de perdre son épouse Katie. Nous en avons informé par mail du 14 mars 2013 nos amis disposant d'une messagerie. Ceux que nous aurions oubliés voudront bien ne pas nous en tenir rigueur. Les obsèques ont eu lieu le lundi 18 mars à 10h30 à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, dans le centre de Chatenay-Malabry (92).

Nous avons été informés par un mail d'Yves COJEAN, trop tard pour le mentionné dans notre bulletin de février, du décès de **Denis CLEMENCET**, encore en activité et que nombre des membres de notre amicale ont connu :

« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Denis Clémencet qui est subitement décédé samedi matin, 16 février 2013, à l'âge de 61 ans. Denis était un homme dévoué et remarquable et toutes nos pensées vont auprès de ses proches dans ce moment douloureux. Les obsèques auront lieu jeudi 21 février 2013 à 15h à l'église de CHAON 41600 (la Motte Beuvron).

**Yves COJEAN »**

Toutes nos condoléances et notre amicale pensée aux familles et aux amis de nos défunts.

## NOUVELLES DES ANCIENS

**Charles CHUBB** doit faire face à un très mauvais état de santé de son épouse qui alterne hospitalisations et séjours en maisons médicalisées. Elle a été plusieurs jours dans le coma et les médecins sont très réservés sur ses chances de rétablissement. Bien sûr, nous lui souhaitons de pouvoir la retrouver prochainement à la maison. Vous voudrez bien être indulgents si la rubrique « jeux » n'est pas parfaite sur ce bulletin.

**Philippe DEROUET** a été malade pendant deux mois et, le 2 janvier, a perdu sa maman qui, à 92ans1/2, habitait avec lui. Il manquait donc de temps pour suivre ses affaires et s'excuse de nous avoir un peu oubliés. Il va maintenant un peu mieux.

*Vous êtes tout excusé. Nous vous présentons les condoléances du Bureau et nos souhaits de rétablissement complet le plus rapide possible.*

**Henriette HENRION** a fait de nombreux séjours en clinique, hôpital et maison de repos depuis septembre 2012, hélas, non terminés ce jour !

*A elle aussi, nous souhaitons une meilleure santé.*

**Claude LEMIN**, réside encore en Martinique pour quelques mois, avant un retour définitif en Métropole.

**Gilles de MAUBLANC**, à qui nous avons envoyé les prises de vues aériennes inédites du pont sur la Severn qui figurent en tête de ce bulletin, nous a répondu par ce très sympathique message et nous le remercions pour ses offres de services :

« Bonjour; c'est gentil d'avoir pensé à m'envoyer ces photos... je n'en avais jamais vu d'aussi nettes vu d'avion. Je suis en Grèce une partie de l'été et disponible pour une visite du pont si des anciens GTM faisaient du tourisme dans le coin (en général, juin, juillet, septembre). Je passe aussi pas mal de temps au Japon, j'ai une base à Tokyo, et comme j'ai beaucoup voyagé au Japon, je suis en mesure de donner des informations à des anciens qui voudraient y préparer un voyage. Plus la Bretagne et un peu de vie à Versailles, je ne suis jamais libre pour les voyages d'anciens, malheureusement!  
Amitiés.

**Gilles »**

**Pierre de la PRADE** nous suggère de prendre connaissance des dernières études de Monsieur LEMPERIERE en matière de stockage d'énergie sur le site : Hydrocoop/stockage d'énergie électrique par STEP marines ou en prenant connaissance d'une conférence de Jean Pierre VIGNY donnée à l'Aber Wrach le 7 septembre 2012 sur: La STEP marine d'Okinawa.

**Henri THIALLET** nous a remis pendant le séjour en Alsace une photo, probablement prise lors de notre voyage de juin 2007 en Bretagne. Nous la publions en souvenir de Paul GRASSIN, qui figure sur cette photo en compagnie d'Odile LOUFRANI, sa secrétaire à l'époque où il était Président de GTM-BTP.



## TRIBUNE DES LECTEURS

On (?) nous a envoyé une fable de La Fontaine revisitée. Les amateurs apprécieront !

### VERSION EN ARGOT (XX<sup>e</sup> siècle)

Un pignouf de corbac sur un touffu planqué  
S'enfilait par la gueule un coulant baraqué  
Un p'tit mec de renard, alléché par l'odeur du from'ton  
Qui s'mectait a cent lieues à la ronde  
Lui tint a peu près cette jactance:  
«Eh, du Corbac, si tu jactes aussi bien qu't'es nippé,  
T'es l'mecton à la r'tourne de tous les pt'its mecs du quartier!»  
Le corbac qu'était pas mariolle  
Lui fila l'from'ton a travers la fiolle.  
Moralité: méfiez-vous des p'tits mecs qui vous en foutent plein  
l'mourron!

Benoît et Laura Jacquet



## VISITE DU SENAT du 6 avril 2013

Nous nous sommes retrouvés à 24 pour la visite du Palais du Luxembourg, autrement dit le Sénat, ce 6 avril 2013.

Après les formalités d'usage, nous faisons connaissance de notre guide et de l'employé du Sénat qui nous accompagnera pendant notre visite et qui pourra répondre à des questions plus techniques concernant le fonctionnement du Sénat. Notre guide nous fait pénétrer d'abord dans la cour d'honneur du palais et commence à nous conter l'histoire de ce monument.

Marie de Médicis veuve de Henri IV (assassiné rappelons-le en 1610) acheta en 1612 à François de Pinay duc de Luxembourg un hôtel hors de Paris au milieu des champs, ainsi que diverses parcelles attenantes, pour y établir sa demeure qu'elle veut somptueuse. Elle commanda en 1615 à Salomon de Brosse la construction d'un palais moderne entièrement en pierre de taille où s'allient le style français et le style italien. On y trouve, entourant la cour d'honneur, un corps de bâtiment principal comprenant les salles d'apparat, une aile droite comprenant les appartements de la reine-mère Marie de Médicis, une aile gauche censée comprendre les appartements du roi et une clôture avec un portail d'entrée. L'hôtel d'origine est conservé ; il est actuellement la résidence du président du Sénat.

Marie de Médicis chercha à agrandir son terrain pour que soit établi un jardin avec une belle perspective digne de son palais ; mais elle se heurta aux Chartreux voisins qui ne voulurent pas lui céder la moindre parcelle. Il fallut attendre la Révolution pour que le couvent des Chartreux soient confisqué, démoli et que le jardin puisse avoir les dimensions que nous connaissons aujourd'hui.

Le palais changea plusieurs fois de propriétaire et ses aménagements intérieurs ont été plusieurs fois modifiés. Pendant la Révolution il servit de prison et enfin en 1799 le Directoire en fait le siège du Sénat ce qu'il est resté bon an mal an jusqu'à aujourd'hui.

La première salle que notre guide nous fait découvrir est la Salle du Livre d'Or, salle voûtée dont l'aménagement datant de 1816 est dû à l'architecte Baraguay. Son décor somptueux fut réalisé en réutilisant les boiseries et tableaux des appartements de Marie de Médicis, du moins ceux qui avaient été préservés du pillage des révolutionnaires qui brûlaient les panneaux de bois dorés pour en extraire l'or, ainsi que des éléments des appartements d'Anne d'Autriche au Louvre.

C'est alors que notre guide nous compte l'histoire de la Journée des Dupes, laquelle journée en comptait en réalité trois : les 9, 10 et 11 novembre 1630. Richelieu se heurte à l'hégémonie des Habsbourg très catholiques, c'est-à-dire à presque tout le reste de l'Europe (Saint Empire Romain Germanique, Autriche, Espagne) et refuse toute alliance avec eux, étant trop attaché à l'indépendance de son pays ; Marie de Médicis, autrichienne par sa mère et très liée aux Habsbourg, est furieuse et exige que son fils Louis XIII renvoie le Cardinal. Mais le Roi reste muet et va se réfugier dans son pavillon de chasse de Versailles. Sur ce, Richelieu fait ses bagages et part. La reine-mère pense alors avoir gagné la partie. Mais c'est à Versailles que Richelieu est parti, et là il tombe dans les bras de Louis XIII qui lui assure son soutien.

Marie de Médicis a perdu ; elle quitte le Palais du Luxembourg en 1631 avant même que les travaux soient achevés. L'heure n'était pas encore venue de faire l'Europe !

Ensuite notre guide nous fait grimper des escaliers et nous fait pénétrer dans le saint des saints, à savoir l'hémicycle, que nous découvrons depuis les tribunes. Au début le nombre des sénateurs était restreint et un premier hémicycle avait été aménagé par Chalgrin dans l'emprise du bâtiment du 17ème siècle. Mais assez vite ce nombre était tel qu'il fallut aménager un hémicycle beaucoup plus grand et pour ce faire on augmenta les dimensions du bâtiment en



empiétant de 30 mètres sur le jardin. Cette opération, confiée à Alphonse de Gisors, fut achevée en 1842. Dans l'hémicycle richement décoré, on peut voir notamment 7 statues monumentales de grands personnages de l'État parmi lesquels on peut citer Colbert, Michel de l'Hôpital, Malesherbes et Portalis, un homme peu connu qui est le rédacteur du code civil de Napoléon encore en vigueur aujourd'hui pour l'essentiel.

Rappelons que le Sénat est une des deux chambres du Parlement, l'autre chambre étant l'Assemblée nationale (système bicamériste). Aujourd'hui les sénateurs sont au nombre de 348. Ils sont élus par les grands électeurs pour une durée de 6 ans (élection au suffrage indirect). Le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Les grands électeurs sont près de 150 000 et comprennent les députés, les conseillers régionaux, les conseillers généraux et, de loin les plus nombreux, les représentants des conseils municipaux. Toute loi doit être votée à la fois par les deux chambres. Contrairement à l'Assemblée nationale, le Sénat ne peut pas être dissout par le Président de la République. Le président du Sénat est le deuxième personnage de l'État. Il assure l'intérim en cas de défaillance du Président de la République. Dans l'hémicycle il siège sur le « plateau » (le président de l'Assemblée nationale siège lui sur le « perchoir »).



Nous redescendons ensuite les escaliers et le guide nous emmène dans une immense galerie : la salle du trône voulue par Napoléon III, aujourd'hui la Salle des Conférences, et réalisée par Alphonse de Gisors par la réunion de trois salles du premier étage. En y pénétrant on pense à la Galerie des Glaces du château de Versailles ; si elle n'en a pas l'ampleur, elle en a la richesse des décors : dorures, statues monumentales, tableaux et tout un ensemble de tapisseries des Gobelins représentant des personnages de la mythologie grecque et romaine telle qu'elle est racontée par Ovide dans les Métamorphoses.

Nous visitons ensuite, à l'une des extrémités de la grande galerie, le Salon des Messagers d'État, quatrième salle du premier étage aménagée par Chalgrin. On y voit différents tableaux et 4 bustes en marbre : Clemenceau, Poincaré, Schoelcher et, curieusement, Albert 1<sup>er</sup> roi des Belges.

Après avoir traversé le « bureau de tabac », nous achevons la visite en descendant l'escalier d'honneur qui occupe la majeure partie de l'aile droite. Il fut construit par Chalgrin en 1803 à l'emplacement d'une galerie qui abritait une collection de toiles de Rubens actuellement au Louvre et qui elle-même avait remplacé les appartements de Marie de Médicis. Le plafond voûté à caissons, les murs, les balustrades sont richement décorés. Quatre lions assis complètent le décor.

Nous remercions notre guide que tous nous avons trouvé passionnant, sachant à la fois nous faire découvrir le monument, nous compter des épisodes de l'Histoire et nous raconter les petites histoires parfois cocasses concernant l'un ou l'autre des personnages liés au Palais ; puis nous nous retrouvons dans le restaurant « la Bastide Odéon » situé à proximité pour un bon repas.

**A.CATRICE**

Photos : Jean Pierre GIRAUD

Ont participé à cette visite :

Danielle **BEAULIEU**, Marie Cécile & Antoine **CATRICE**, Jacqueline **MANGIN** & Claude **CHOUTEAU**, Michèle & André **DÉSVEAUX**, Maryse & Jean Pierre **GIRAUD**, Denise & Sylvie **GLACHET**, Bernadette **HIVERNAT**, Marie Madeleine & Michel **LEFEBVRE**, Francine & Michel **SCHNEIDER**, Aline & Paul **SIGEL**, Anne & Jean **THAURY**, Danielle & Joachim **TOMAS** et Marie Ange & Robert **VANDEN BERGHE**.

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2013**

Etaient présents :

|                     |                             |
|---------------------|-----------------------------|
| Jean ARCHIER        | Administrateur renouvelable |
| Maurice BONIN       | Administrateur sortant      |
| Bernadette HIVERNAT |                             |
| André LATHUILLIERE  | Nouvel Administrateur       |
| Jean-Paul LAZAYGUES | Administrateur renouvelable |
| Jean-François RAVIX | Nouvel Administrateur       |
| Antoine ROUGER      | Administrateur sortant      |
| Michel SCHNEIDER    | Administrateur renouvelable |
| Paul SIGEL          | Administrateur renouvelable |
| Joachim TOMAS       | Administrateur renouvelable |

Etait absent excusé :

Jacques TATIN

La séance est ouverte par le Président actuel Paul SIGEL à 19h15.

L'objet de la réunion est de constituer le nouveau bureau de l'Amicale suite au vote par correspondance des 11 résolutions proposées aux 558 adhérents inscrits au moment de l'envoi des bulletins de vote.

## **1. Résultats des votes des 11 résolutions par les 558 adhérents**

Un exemplaire du bulletin de vote des 11 résolutions est joint en annexe.  
En annexe également est donné le résultat des votes des 11 résolutions.

En résumé, les mandats de Paul SIGEL, Michel SCHNEIDER, Joachim TOMAS, Jean ARCHIER et Jean-Paul LAZAYGUES sont renouvelés pour 3 ans pour les exercices 2013 à 2016.

André LATHUILLIERE et Jean-François RAVIX sont élus pour un premier mandat de 3 ans pour les exercices 2013 à 2016.

Le Président remercie les deux administrateurs sortants Antoine ROUGER et Maurice BONIN pour les trois mandats de trois ans comme administrateurs de l'Amicale.

Le Président félicite les deux nouveaux administrateurs et leur souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'Administration.

## **2. Election du nouveau bureau de l'Amicale**

Paul SIGEL annonce aux administrateurs qu'il ne souhaite pas être candidat à sa succession au poste de Président de l'Amicale mais que Michel SCHNEIDER est candidat à ce poste.

Il remercie les administrateurs pour leur soutien pendant les sept années de sa présidence et leur recommande de voter pour Michel SCHNEIDER comme nouveau Président.

Michel SCHNEIDER est élu à l'unanimité des présents.



Le nouveau bureau est alors constitué :

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| Président :      | Michel SCHNEIDER    |
| Vice-Président : | Paul SIGEL          |
| Secrétaire :     | Jacques TATIN       |
| Trésorier :      | Bernadette HIVERNAT |

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE VENDREDI 12 AVRIL 2013 À PARIS**

Nous remercions à nouveau Eric SIZAIRE et son équipe qui nous reçoivent pour cette A.G. sur leur chantier de la Tour D2 :

Grâce au jeu de piste communiqué par Michel SCHNEIDER, et malgré un parvis de la Défense venté et pluvieux (nous aurons alternance d'éclaircies et de giboulées toute la journée), la cinquantaine de participants se retrouvait à l'heure prévue pour un café d'accueil accompagné de mini viennoiseries, mini mais excellentes.

Paul SIGEL pouvait ainsi ouvrir l'assemblée générale :

Chers amis,

Bonjour à toutes celles et ceux qui sont là aujourd'hui pour notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Je remercie particulièrement ceux qui sont venus de loin pour cette réunion. Je remercie Monsieur Alain BELLANGER (nouveau DRH de VCF) et notre correspondant auprès de VINCI d'avoir accepté notre invitation.

Je salue aussi Jean-Hervé BERTHOUMIEU, premier Président de l'ADVC et son vice-Président Jacques DEBREUX nouvellement élus à la tête de cette nouvelle association des anciens de VINCI Construction (ADVC).

Avant de passer en revue les documents administratifs un peu rébarbatifs mais obligatoires de cette Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre Amicale, je veux ici remercier nos hôtes et plus particulièrement Jean-René LABONNE et son équipe qui nous accueillent aujourd'hui sur ce chantier acrobatique et impressionnant que nous visiterons cette après-midi.

Au cours de cette année et depuis notre dernière Assemblée Générale à Bordeaux, un certain nombre de nos amis, trop nombreux, ont disparu. Sans pouvoir les nommer tous en risquant d'en oublier, je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence en leur mémoire.

... Merci.

A présent, et je bouscule ici un peu les habitudes, je dois vous annoncer qu'au cours du Conseil d'Administration qui s'est tenu hier soir, je ne me suis pas porté candidat à ma succession de Président de ce Conseil. En effet, bien que vous m'ayez accordé votre confiance à 99,3 % pour un quatrième mandat d'administrateur, je n'ai pas souhaité poursuivre la route comme Président car après un septennat à ce poste il m'a semblé que je pouvais passer la main à Michel SCHNEIDER qui s'est porté candidat et a été élu par les administrateurs hier soir. Je suis sûr qu'il poursuivra avec application et compétence la mission que m'avait transmise en 2006 Xavier de SAVIGNAC, sous les auspices de François BOURIAT. Je lui souhaite bon courage et le succès dans cette fonction et vous demande de l'applaudir pour le remercier de prendre ce relais.

Au cours de ce Conseil d'hier soir a été constitué le Bureau qui est maintenant le suivant :

Président : Michel SCHNEIDER  
Vice-Président : Paul SIGEL  
Secrétaire : Jacques TATIN  
Secrétaire Adjoint : Joachim TOMAS  
Trésorier : Bernadette HIVERNAT

Je vais maintenant passer à la partie obligatoire et administrative de notre Assemblée Générale et vous donner les résultats du vote des 11 résolutions qui vous ont été soumises et que nous avons dépouillées jusqu'à hier soir.

Sur 558 membres actifs inscrits, nous avons reçu 303 bulletins de vote, soit 54,3 %.

Je remercie ici tous les membres pour l'envoi de leur réponse.

1ère résolution : approbation du rapport moral de l'exercice 2012.

Jacques peux-tu nous lire ce rapport moral.

***Lecture du rapport moral qui était joint à la convocation à l'AG. ...*** Merci

Ce rapport moral a obtenu : 299 voix pour

0 voix contre

4 abstentions

Ce rapport est donc approuvé à 98,7 %. Merci

2ème résolution : approbation des comptes de l'exercice 2012

Bernadette va vous faire la lecture de ces comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2012. Bernadette c'est à toi.

***Commentaires sur le bilan et le compte de résultat.***

Pour répondre à la question d'un de nos adhérents, qui s'étonnait de la "perte" ressortant de la comparaison entre les produits et les charges de l'année pour le voyage en Andalousie, il est précisé que cette perte s'explique en partie par un enregistrement en 2011 d'une recette de 2 000 € qui aurait dû être extournée sur ce voyage. La majeure partie de la perte restante correspond au supplément que nous avons payé pour le billet d'avion de notre reporter, Marc Chartier, qui nous a rejoints en cours de voyage.

... Merci.

Je précise que ces comptes ont été contrôlés et approuvés par Madame Annie CORNET, que nombre d'entre vous connaissent et qui se rappellent de la rigueur et de la précision avec laquelle elle gère les comptes de l'établissement parisien de la branche Bâtiment de GTMBTP. Nous la remercions pour ce travail.

Quelqu'un a-t-il une question ou une précision à demander ?

Les comptes, tels que présentés ont obtenu : 300 voix pour

0 voix contre

3 abstentions

Ces comptes sont donc approuvés à 99,00 %. Merci.

3ème résolution : quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2012

Cette résolution a obtenu : 302 voix pour

0 voix contre

1 abstention

Le quitus pour la gestion des administrateurs est donc obtenu à 99,7 %. Merci.

4ème résolution : renouvellement du mandat de Paul SIGEL

Paul SIGEL a obtenu : 301 voix pour

0 voix contre

2 abstentions

Le mandat de Paul SIGEL est renouvelé pour trois ans à 99,3 %. Merci.

5ème résolution : renouvellement du mandat de Michel SCHNEIDER

Michel SCHNEIDER a obtenu : 301 voix pour

0 voix contre

2 abstentions

Le mandat de Michel SCHNEIDER est renouvelé pour trois ans à 99,3 %. Merci.

6ème résolution : renouvellement du mandat de Joachim TOMAS

Joachim TOMAS a obtenu : 300 voix pour

0 voix contre

3 abstentions

Le mandat de Joachim TOMAS est renouvelé pour trois ans à 99,0 %. Merci.

7ème résolution : renouvellement du mandat de Jean ARCHIER

Jean ARCHIER a obtenu : 301 voix pour

0 voix contre

2 abstentions

Le mandat de Jean ARCHIER est renouvelé pour trois ans à 99,3 %. Merci.

8ème résolution : renouvellement du mandat de Jean-Paul LAZAYGUES

Jean-Paul LAZAYGUES a obtenu : 300 voix pour

0 voix contre

3 abstentions

Le mandat de Jean- Paul LAZAYGUES est renouvelé pour trois ans à 99,0 %. Merci.

9ème résolution : nouveau mandat pour André LATHUILLIERE

André LATHUILLIERE a obtenu : 299 voix pour

2 voix contre

2 abstentions

André LATHUILLIERE est élu à 98,7 % et est notre premier nouvel administrateur pour trois ans.

Je lui demande de se lever pour se présenter et à vous de l'applaudir.

10ème résolution : nouveau mandat pour Jean-François RAVIX

Jean-François RAVIX a obtenu : 301 voix pour

0 voix contre

2 abstentions

Jean-François RAVIX est élu à 99,3 % et est notre second nouvel administrateur pour trois ans.

Je lui demande de se lever pour se présenter (est-ce nécessaire ?) et à vous de l'applaudir.

11ème résolution : Liste des usages et règles internes de gestion

Cette résolution a obtenu : 279 voix pour

8 voix contre

16 abstentions

Cette résolution est approuvée à 92,1 %. Merci.

Après cette fastidieuse litanie des approbations des résolutions, y a-t-il des questions sur les votes de ces résolutions ?

... J'en arrive à la fin de ma prestation. Je vous remercie tous, vous qui êtes présents et vous qui lirez ce texte, que nous publierons intégralement dans le prochain bulletin de juin, pour la confiance que vous m'avez accordée pendant le septennat de ma présidence. Merci au Bureau et à tous les amis qui m'ont secondé et aidés à faire vivre l'Amicale ressuscitée par François BOURIAT et Xavier de SAVIGNAC.

Enfin, merci à mon épouse qui a accepté que je m'absente souvent en dehors des mardis de réunion pour passer quelques heures au bureau de l'Avenue Jules Quentin.

Je suis sûr que l'Amicale est dans de bonnes mains avec Michel SCHNEIDER à qui je passe maintenant la parole.

Merci à tous de votre amitié et de votre soutien.

Président, c'est à toi.

Michel SCHNEIDER renouvela tout d'abord ses remerciements à Eric SIZAIRE et René LABONNE, sans oublier Nathalie PERRIER pour l'organisation matérielle de cette journée. Nous pourrions constater en fin d'après-midi que cette organisation aura été parfaite.

Il rendit ensuite hommage à notre regretté François BOURIAT qui était une véritable mémoire de notre Groupe GTM et dont l'absence se fait souvent cruellement sentir.

Il précisa enfin les principaux axes de développement qu'il envisage pour notre amicale :

- Le recrutement d'adhérents, problème numéro un, pour lequel nous devons faire des propositions à Alain BELLANGER, DRH de VINCI-Construction France.

Celui-ci, par un exposé concis, clair et complet, particulièrement apprécié par l'assistance, rappela sa formation d'ingénieur, un atout certain pour remplir efficacement ses fonctions et son parcours professionnel longtemps extérieur à notre groupe, ce qui lui permet de participer au management de VINCI sans risque d'être taxé de parti pris. Il fit preuve d'ouverture d'esprit à notre égard et nous pourrions certainement compter sur lui pour la suite du rapprochement de nos amicales.

- Les activités à proposer à nos adhérents, notamment en liaison avec nos administrateurs présents dans les régions. D'autre part développer l'ouverture des activités entre les deux amicales de VINCI Construction France.
- Retisser les liens avec les actifs. Ils ont besoin de nous pour avoir une amicale d'anciens et nous avons besoin d'eux si nous voulons exister.
- Recruter de nouveaux membres du bureau, notamment pour la réalisation du bulletin Jacques TATIN terminera son troisième et dernier mandat de 3 ans en 2014) et la maintenance de notre blog, ses deux activités étant appelées à être imbriquées de plus en plus.

Pour compléter et préciser cet exposé, voici le "PROJET POUR L'AMICALE" rédigé par Michel SCHNEIDER :



# UN PROJET POUR L'AMICALE DES ANCIENS DU GROUPE GTM

## 1. Préambule

Ce projet est établi en prenant en considération les données suivantes :

### L'Amicale

- Notre amicale a été créée, il y a un peu plus de 30 ans par un groupe d'anciens dont beaucoup ne sont plus là aujourd'hui.
- Une deuxième équipe emmenée par Xavier de Savignac, puis Paul Sigel, en « tandem » avec François Bouriat, a donné un nouvel élan à l'Amicale, faisant bondir le nombre d'adhérents et recrutant en moyenne une quarantaine de nouveaux chaque année.
- Cette équipe a passé la main aujourd'hui, avec la disparition de François Bouriat, il y a 18 mois.
- Depuis quelques années, le recrutement se révèle plus difficile, et ce pour différents motifs.

### L'environnement de l'Amicale

- Celui-ci a radicalement changé ces dernières années, avec l'arrivée de nouveaux dirigeants étrangers à notre société d'origine, et une organisation complètement décentralisée. Ces deux faits ne facilitent pas les actions des membres du bureau.

### Les Amicales du Groupe Vinci

- La perspective d'un rapprochement et d'une fusion des Amicales d'anciens du Groupe Vinci, constitue un élément supplémentaire qu'il faut prendre en compte dans nos actions actuelles.

## 2. Les axes du projet pour l'Amicale

L'organe moteur de l'Amicale est l'ensemble composé du Bureau parisien et des délégués régionaux. C'est donc à ce niveau que ces orientations doivent se faire.

- 1<sup>er</sup> axe : La gestion

Se doter d'un outil fiable de gestion, permettant aux personnes qui en ont la charge de gérer à la fois le côté administratif (c'est-à-dire les adhérents) et le côté comptable et financier d'une manière fiable.

Aujourd'hui, l'outil utilisé ne remplit plus cette mission convenablement, et plus grave, plus personne ne sait en assurer la maintenance. La mise en chantier de son remplaçant est donc indispensable et urgente et elle doit être menée avec le concours d'un spécialiste.

Cette tâche devrait pouvoir être menée à son terme en visant une mise en place fin 2013, début 2014.

- 2<sup>ème</sup> axe : La communication interne

Elle est assurée par Jacques TATIN, qui accomplit un travail de bénédictin pour éditer régulièrement le bulletin. Son départ annoncé pour juin 2014 nous impose de mettre en place son futur remplaçant rapidement, entre octobre et décembre de cette année afin de passer le « flambeau » dans de bonnes conditions.

De plus, le Site de l'Amicale devra être « versé » dans ce pôle dont il est un vecteur à part entière et appelé à prendre une place encore plus importante avec le temps.

La recherche du (ou des) remplaçant doit donc se faire en intégrant ces deux aspects.

- 3<sup>ème</sup> axe : L'animation

Aujourd'hui, l'animation de l'Amicale (voyage, sorties techniques ou culturelles) se fait régulièrement en Région Parisienne et plus épisodiquement en province.

Il me semble souhaitable de la développer tant à Paris qu'en province. Le renforcement des délégués de province avec l'arrivée de sang neuf devrait faciliter cette action. De plus, le « parisien » devrait pouvoir servir de point d'appui pour les délégués de province en les faisant profiter des éléments dont il dispose (fichier, possibilité de contacter les adhérents locaux, contacts avec les organismes qui interviennent pour l'organisation des manifestations parisiennes, etc.)

- 4<sup>ème</sup> axe : Les contacts avec « l'environnement extérieur »

Il est indispensable de prendre ou de reprendre des contacts avec les dirigeants de la nouvelle structure de l'entreprise. Cette action est déjà commencée notamment par Paul SIGEL chez VCF.

Elle doit se généraliser, tant auprès de la « tête de VCF », qu'auprès des filiales autonomes et décentralisées, puisque ce sera sans doute avec elles que nous pourrons mener des actions en vue d'un recrutement plus fructueux et pour développer nos visites à caractère technique.

- 5<sup>ème</sup> axe : Le « Marketing » de l'amicale

Pour relancer les adhésions, il me paraît indispensable de faire connaître notre Amicale, notamment parce que l'attachement et les carrières longues dans l'entreprises sont de moins en moins courants.

Le recours à des articles réguliers dans la presse de l'entreprise, la diffusion d'un lien permettant en un « clic » de consulter le site, des actions d'information ponctuelle en sortie de cantine par exemple, peuvent susciter de l'intérêt chez les gens proches de la retraite.

Une réflexion commune sur ce sujet devrait permettre de faire émerger des idées originales.

- 6<sup>ème</sup> axe : La coopération avec l'Amicale des Anciens de Vinci construction

Les deux autres Amicales viennent de réussir une belle opération de fusion, avec beaucoup de ténacité. Le vote pour élire les membres de cette nouvelle association a été fait suivant le mode de scrutin par correspondance inspiré de chez nous. Il a atteint une participation de plus de 80%, qui est un résultat remarquable.

Une des idées fortes développée lors de leur première assemblée générale est que cette fusion va apporter à ses membres la somme des activités et avantages qui existaient dans chacune d'elles.

Ils se proposent également de développer des actions nouvelles qui existent aujourd'hui chez nous (visites de chantiers, actions en province). Ils offrent également des possibilités qui n'existent pas chez nous.

Ceci m'incite à rechercher avec eux des actions communes, et à préparer le rapprochement en mettant en place des manifestations ouvertes aux adhérents des deux Amicales, ce qui constituera un rapprochement des hommes avant celui des associations.

Par ailleurs, ils ont le même souci de recrutement que nous et je pense que nous aurions tout intérêt à conjuguer nos efforts et nos demandes vers la Direction de l'entreprise.

Voilà le projet tel que je l'imagine pour l'Amicale.

Je pense que quelques hommes ou femmes de plus impliqués dans son fonctionnement ne seraient pas de trop. Un travail en équipe m'est toujours apparu plus efficace, si tout le monde va dans le même sens.

Aujourd'hui, c'est un engagement de nous tous pour notre Amicale et pour qu'elle aborde dans les meilleures conditions le rapprochement à venir.

11 avril 2013

Michel SCHNEIDER

Pour terminer la matinée, René LABONNE a présenté son chantier en vue de la visite de l'après-midi :

Il expliqua tout d'abord la qualité des bureaux qui nous accueillent aujourd'hui par le fait que ce sont les anciens bureaux de la société DEFACTO (ex EGPD) en charge de la maintenance du quartier de la Défense, installée maintenant dans la tour Manhattan dont le restaurant nous servira tout à l'heure un excellent déjeuner.

Une courte vidéo de présentation du chantier et une série de diapositives illustrèrent l'exposé de René LABONNE qui passionna tous nos amis présents.

« On fait ici ce que l'on a jamais fait nulle part » ; cette introduction résuma parfaitement cette extraordinaire réalisation que nous allions découvrir.

Le marché de travaux est conclu avec **SAS TOUR D2**.



## Les intervenants



**SAS Tour D2**

Investisseur : **SOGECAP**



Maitrise d'ouvrage : **SAS TOUR D2** composé de

**SOGEFROM**  
**BOUYGUES IMMOBILIER**



Architectes : **Anthony Bechu & Tom Shehan (AAABTS)**

Maitrise d'œuvre d'exécution : **Egis bâtiments management**



Bureaux d'étude : **SETEC TPI / DVVD**  
**SETEC Bâtiment**  
**BERIM**

## Le projet en quelques chiffres

IGH à usage principal de bureaux (3 750 personnes)

Hauteur 171 m par rapport au boulevard circulaire

37 niveaux de superstructure, une coiffe métallique de 20 m de hauteur et 3 niveaux de sous-sol

SHON = 54.000m<sup>2</sup> / SHOB : 67.800 m<sup>2</sup>

Surface utile de bureaux: 46.730 m<sup>2</sup> (RIE 2.142 m<sup>2</sup>)

Surface étage courant : SHOB : 1.670m<sup>2</sup>

Surface de vitrage : 20.500 m<sup>2</sup>

Volume de Béton : 40.000 m<sup>3</sup>

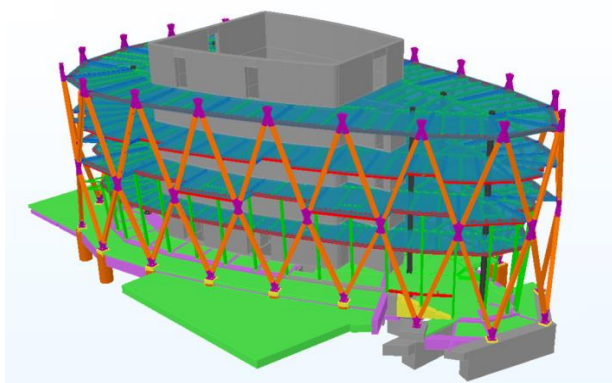
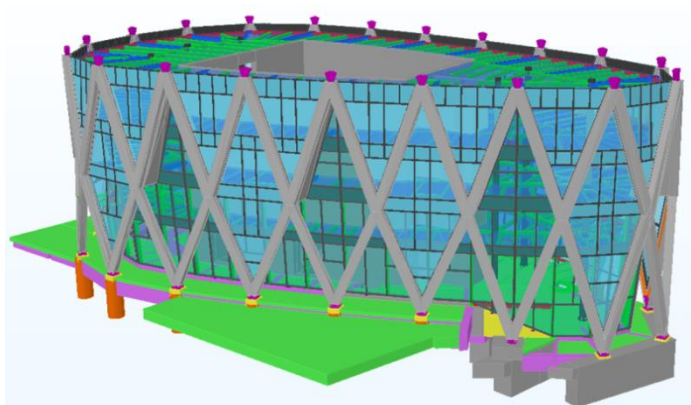
Poids de la Charpente Métallique : 5.300 Tonnes

2.000 Tonnes pour l'Exo-structure

Ascenseurs TWIN

Montant Marché TCE : 176 200 K€ (31/05/11)

Ces schémas expliquent très bien les principes de construction



Voici les photos les plus parlantes :

La tour terminée se présentera ainsi :

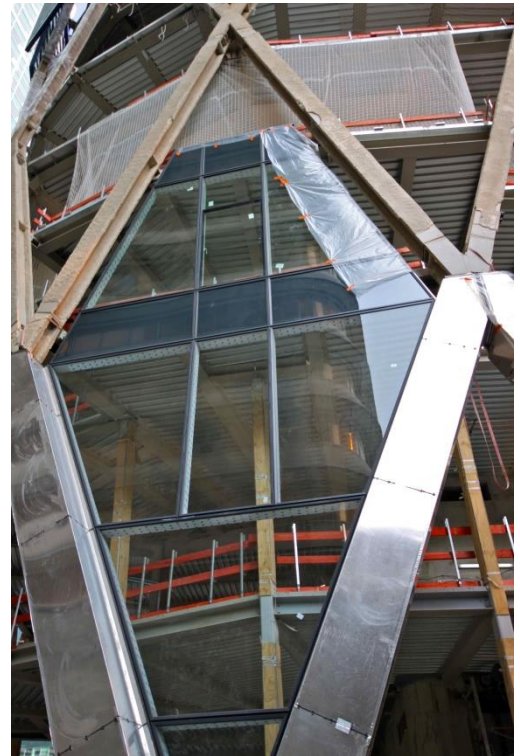




A noter que la coiffe sommitale de 20 mètres de hauteur "ne sert à rien". Elle n'est là que pour l'esthétique architecturale.

Parmi les innovations propres à cette réalisation, figure la conception des cages d'ascenseurs avec deux cabines indépendantes. Seule une gestion informatisée très pointue a permis de retenir cette solution qui doit améliorer la rapidité des déplacements dans la tour.

Voici maintenant la tour en cours de construction. Les 5300 tonnes de la charpente, bien visible sur cette photo, représente un poids d'environ 80% de celui de la Tour Eiffel.



**Détail de charpente faisant apparaître son habillage**



**Nœud de jonction**

Après cette matinée bien remplie et un déjeuner d'autant plus apprécié qu'il nous permet, outre sa grande qualité, de jouir d'une extraordinaire vue plongeante sur une partie du bassin parisien et sur les tours de la Défense, en particulier celle en construction qui nous intéresse aujourd'hui, nous devons affronter une météorologie encore pluvieuse (nouvelle giboulée de printemps) pour la visite du chantier en deux groupes :

- Les courageux (8 aventuriers) qui escaladèrent la tour D2 sous une pluie battante mais purent ainsi approfondir la technique de bétonnage du noyau central à la pompe à béton.
- Les autres, beaucoup moins téméraires, se contentèrent après une attente partiellement abritée d'admirer le chantier depuis une plateforme aménagée à cet effet.

En conclusion, voici le message que Michel SCHNEIDER adressera le lendemain à Eric SIZAIRE qui, en déplacement à Nouméa, nous fit part de ses regrets de ne pas avoir été avec nous à l'occasion de notre AG :

« Cher Eric,

Je sais que tu te trouves aux antipodes en ce moment, mais je voulais sans attendre te remercier au nom de l'Amicale pour ta générosité et surtout l'organisation impeccable de cette journée passée sur le chantier de D2.

Je crois que tu disposes d'une équipe dont tu peux être fier, compétente et agréable à côtoyer. Le chantier est remarquable, d'une technicité et d'une complexité qui ont laissé nos adhérents admiratifs. Daniel Siredey, qui était chef de service aux TP en région parisienne, a même déclaré que ce genre de chantier de bâtiment était « au moins aussi intéressant que les chantiers de TP ! ». Sans commentaire...

Toutes mes félicitations pour la signature du marché du Plaza Athénée.

Amicalement,

Michel SCHNEIDER »

Et oui ! Eric est partout et le Plaza Athénée est encore une belle réhabilitation pour le groupe. Peut-être une future visite ... si le client l'autorise.

Ont participé à cette Assemblée Générale :

Jean **ARCHIER**, Yves **BARNOUIN**, Maurice **BONIN**, Jean Hervé **BERTHOUMIEU**, Chantal & Patrice **BONNEFOUS**, Robert **BONTOUX**, Marie Cécile & Antoine **CATRICE**, Jean Claude **CURILLON**, Jacques **DEBREUX**, Jean **DELOUVRIER**, André **DÉSVEAUX**, Alain **GARNIER**, Jean Pierre **GIRAUD**, Denise **GLACHET**, Bernadette **HIVERNAT**, Jean François **JAILLET**, André **LATHUILLIERE**, Michel **LAVESQUE**, Yvette & Jean Paul **LAZAYGUES**, Nicole **MARTIN**, Patrick **MINVIELLE**, Paul **MOREUX**, Francine **MULLER**, Michèle & Jean François **RAVIX**, Jean Paul **ROSTAGNI**, Françoise & Antoine **ROUGER**, Xavier **de SAVIGNAC**, Francine & Michel **SCHNEIDER**, Aline & Paul **SIGEL**, Daniel **SIREDEY**, Jacques **TATIN**, Jean Paul **TEYSSANDIER**, Pierre **THENEVIN**, Danielle & Joachim **TOMAS**, Patrick **VIDIL** et Denis **VINCENT**, -



# Voyage en Alsace de l'Amicale des Anciens du Groupe GTM 28 mai - 2 juin 2013

Alsaciennes, Alsaciens et autres sympathiques autochtones de cette non moins sympathique région, les Anciens de GTM vous saluent très respectueusement.



## *Emblème de l'Alsace, la cigogne au nid et en enseigne*

Pour parvenir jusqu'à vous, la route a été, pour certains du moins, quelque peu longue. Les arrivages ont été espacés, mais nous voici à bon port à l'hôtel Ibis de Lingolsheim, dans la proche banlieue de Strasbourg, sous la houlette de Paul Sigel, le régional de l'étape, de Michel Schneider, tout nouvellement élu président de l'Amicale des Anciens, et d'Hélène Thomas, notre guide locale. Cette destination, nous l'attendions depuis un an : elle est née sous le chaud soleil andalou, et a mûri, bichonnée, scrupuleusement mise au point par le ci-devant Paul Sigel et autres valeureux animateurs de l'Amicale.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, tordons le cou à une préoccupation qui nous tараude sûrement les méninges, les préposés à la météo nationale ayant eu l'outrecuidance, en causant dans le poste, de nous annoncer pour la semaine des conditions atmosphériques apocalyptiques ou presque. Bon ! On ne va pas en faire tout un munster. On va prendre ce qui nous tombera ou non sur la tête. Car nous avons mieux à faire, nous occuper par exemple de notre programme, celui-ci étant particulièrement riche.

## Mardi 28 mai

Cela commence bien en effet.

Après le déjeuner, organisé à l'hôtel, nous embarquons à bord d'un autocar flambant neuf, piloté par Henri, pour aller visiter le Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller.

En cours de route, selon une pratique chère aux guides sous toutes les latitudes, nous avons droit à une présentation, en forme de survol, de la région qui nous accueille : son histoire, ses particularités géographiques, économiques et culturelles, son agriculture, son industrie, etc. Inutile de répéter ici, pour autant que je le puisse, toutes les informations reçues, complétées au passage par de pertinentes précisions données par Paul Sigel (nous passons à côté de sa maison natale) : on trouvera dans tout bon guide touristique l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'Alsace sans oser le demander.

Je retiens seulement ce proverbe cité par Hélène, en guise de pied de nez aux nuages gris de chez gris, voire menaçants, qui s'amoncellent sur la prétendue ligne "bleue" des Vosges que nous avons en point de mire : "Quand les anges voyagent, le ciel sourit." Dans le parler local, ça serait assurément mieux !

Le Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller est un ascenseur à bateaux de type transversal unique en son genre en Europe,. Il remplace un chapelet de 17 écluses se succédant sur 4 km et qui demandait autrefois une journée de navigation. Hardi, les gars !

Il a été mis en service le 27 janvier 1969. Seules deux autres réalisations de ce genre existent dans le monde : Krajnorjask sur l'Ienisseï (Russie) et Ronquières sur le canal Charleroi-Bruxelles. Ces deux ouvrages sont de type longitudinal.

Longitudinal, transversal : cherchez la différence ! Quoi qu'il en soit, l'essentiel est de passer, sur une voie d'eau, d'un étage inférieur à un étage supérieur. Et réciproquement.

Caractéristiques de la merveille technique dont nous voyons le fonctionnement et que nous emprunterons nous-mêmes par la suite, après une visite de la salle des machines.



Il s'agit d'un chariot bac au gabarit d'une écluse classique (41,50 m x 5,50m) qui se déplace sur une pente d'une inclinaison de 41%. Le dénivelé est de 44,55 m, sur une longueur de 108,65 m ; il est franchi en 4 minutes seulement, et ceci pratiquement sans énergie, ou presque, car on utilise le poids de l'eau et des contrepoids. Merci Monsieur Archimède !

La mini-croisière qui conclut cette séquence technique de notre séjour est contrariée à la fois par la pluie (les préposés à la météo avaient bien raison) et par un couac dans le fonctionnement de l'écluse : une bonne demi-heure d'attente avant qu'un technicien ne vienne appuyer sur le bon bouton ou réparer ce qui devait l'être. De toute évidence, le préposé à la technique a balayé le couac en question d'un revers de main. Encore fallait-il savoir le faire.



*Le plan incliné vu du niveau inférieur*

De Saverne, qui figurait sur notre programme au terme de cette première journée, nous n'aurons eu que quelques brefs aperçus à travers les vitres perlées de gouttes de pluie de notre autocar, sur fond de commentaires assez fournis et très intéressants d'Hélène : Saverne, ville romaine, cité des Rohan, résidence des évêques de Strasbourg... C'est évidemment très succinct, presque frustrant. Il nous faudra y revenir...

### **Mercredi 29 mai**



*Vu de loin dans la brume, et une partie de l'impressionnante forteresse*

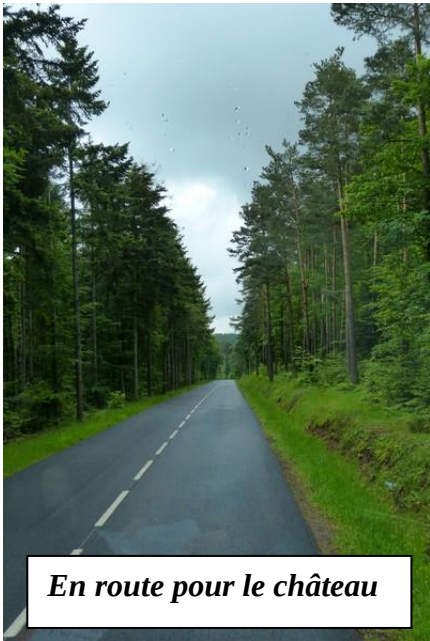
Nous prenons aujourd'hui de la hauteur, toujours accompagnés par une météo qui n'en finit pas de faire des caprices.



La matinée de cette première journée complète de notre séjour est en effet consacrée à la visite du château du Haut Koenigsbourg, assurément l'une des gloires de l'Alsace touristique, qui, du haut de ses 800 m d'altitude, permet, par beau temps, de découvrir un panorama exceptionnel sur la plaine d'Alsace, les Vosges, la Forêt-Noire, et parfois même les Alpes.

On nous a annoncé une voie d'accès en terre "revisitée" par les pluies de ces derniers jours : 300 m en légère montée, avant d'entamer les 300 marches qui nous attendent. Haut les cœurs !





*En route pour le château*

Édifié au XII<sup>e</sup> siècle par les Hohenstaufen, sur des plans de l'architecte allemand Bodo Ebhardt, le château du Haut-Koenigsbourg fut pendant des siècles le témoin de conflits européens et de rivalités entre seigneurs, rois et empereurs. On lui donna le nom de Koenigsbourg (château royal) à partir de 1157. Il a vu se succéder d'illustres propriétaires, dont la dynastie des Habsbourg et l'empereur d'Allemagne Guillaume II, qui ont marqué son histoire et de nombreux événements qui ont changé jusqu'à son aspect.

Guillaume II décida de redonner vie à l'ancienne forteresse et d'y créer un musée du Moyen Âge. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il entreprit la restauration et la reconstruction de l'édifice assiégé, détruit, puis abandonné au cours de la guerre de Trente Ans.

Le chantier, remarquable par son envergure et sa modernité, dura à peine 8 ans (1900-1908). Il nécessita le forage d'un puits de 60 mètres pour l'alimentation en eau. Pour le transport des matériaux, une locomotive, surnommée "Hilda", tirée par 30 chevaux, fut mise en service en 1902, de même que des locomobiles (machines à vapeur) pour l'alimentation du site en électricité.



Des logements furent construits sur place pour le personnel de chantier. Une base-vie avant l'heure, en quelque sorte.

Le château restauré fut inauguré en 1908.

Classé Monument historique en 1993, l'édifice est aujourd'hui pleinement réhabilité, si ce n'est, comme nous avons pu le constater, qu'il fait actuellement l'objet de restauration. Sa silhouette

permet de se faire une idée précise de l'allure d'un château fort de montagne à la fin du Moyen Âge.



Ses murailles abritent une décoration intérieure d'inspiration médiévale d'une grande richesse, ainsi qu'une abondante collection d'armes et de meubles, essentiellement des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Dans le cadre de la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, le château du Haut-Koenigsbourg est transféré au Conseil Général du Bas-Rhin, qui en devient le propriétaire.

A la fin années 1930, Jean Renoir choisit la forteresse alsacienne comme décor pour son film "La Grande Illusion".

Pendant l'été 1956, Jacques Becker y tourne "Les aventures d'Arsène Lupin", avec Robert Lamoureux dans le rôle principal.

Après cette fort instructive plongée dans l'histoire, nous nous dirigeons, en traversant une région de vignobles, vers la pimpante ville de Ribeauvillé, avec ses ruelles pavées, ses fortifications, ses vieilles cours, ses façades colorées, ses colombages, ses fenêtres sculptées et ses balcons fleuris.



*Paysage de vignoble et banc de vigneron,  
la partie haute étant destinée à recevoir la hotte*



L'occasion est offerte à notre guide Hélène de nous citer les 7 cépages des 140 millions de bouteilles de vin produites par l'Alsace.

Pour la pause déjeuner, l'incontournable choucroute est au menu. Nous voici donc désormais en totale immersion. En tout cas, la choucroute-party a été fort appréciée.

*Notre belle hélène*



La digestion est facilitée par une balade en petit train, qui nous permet tout d'abord de visiter ou revisiter le centre historique de Ribeauvillé, "Cité des Ménétriers", puis, à travers quelques vignobles, nous emmène jusqu'au village typique de Hunawihr (fontaine en pierre et église fortifiée), avant de nous ramener à la case départ.



## *Images de Ribeauvillé*



### *Une maison à colombage et, en prime, un chantier de pavage*

Après les efforts du matin, l'après-midi continue sur un rythme plutôt cool, avec la visite d'un magasin d'usine où des nappes, aux dessins et couleurs somptueux, font chauffer les cartes de crédit de certains membres de notre groupe, les autres se contentant d'admirer.

Un temps libre est très astucieusement utilisé, sur une initiative de notre sympathique chauffeur Henri, pour une visite du splendide village de Riquewihr, très réputé pour son charme.

La journée se termine en beauté, au restaurant du Cheval Blanc, où nous attend un plat alsacien typique : le baeckeoffe, potée à base de pommes de terre, de trois viandes qu'on a fait mariner au préalable, et de légumes mélangés, cuits longuement avec des épices et du vin blanc. Un régal ! Honneur à la gastronomie alsacienne. Mais après la choucroute du midi, allons-nous tenir la distance à ce rythme pantagruélique ?

### **Jeudi 30 mai**

Cette nouvelle journée de notre séjour en terre alsacienne nous conduit vers la capitale de l'Europe : Strasbourg.



### *Le tram, le palais des Rohan et une maison ancienne*

Dans le car, avant d'arriver à destination, nous sommes informés des dernières péripéties de la saga de "Monsieur Nougat". Pour les non initiés qui prendraient connaissance de ce compte rendu



en ignorant qui est ce mystérieux personnage, sachez qu'il s'agit d'Henri Thialet, qui ne participe jamais à un voyage de "longue durée" de l'Amicale sans venir dûment chargé de la friandise de sa ville : Montélimar ! Or, la mise en sachets, pour la distribution générale à venir, desdits nougats se fait avec la participation de quelques dames de notre groupe, dans une ambiance qui frise désormais le rituel et suscite une bonne humeur contagieuse. Merci encore, cher Monsieur... Thialet !

La première partie de notre journée strasbourgeoise est consacrée à une promenade découverte en bateau sur l'Ill, accompagnée de commentaires enregistrés qui se limitent à énumérer le nom des bâtiments et monuments qui défilent sous nos yeux. C'est une bonne entrée en matière, reposante et accompagnée, pour le côté anecdotique, de deux séances d'écluse.



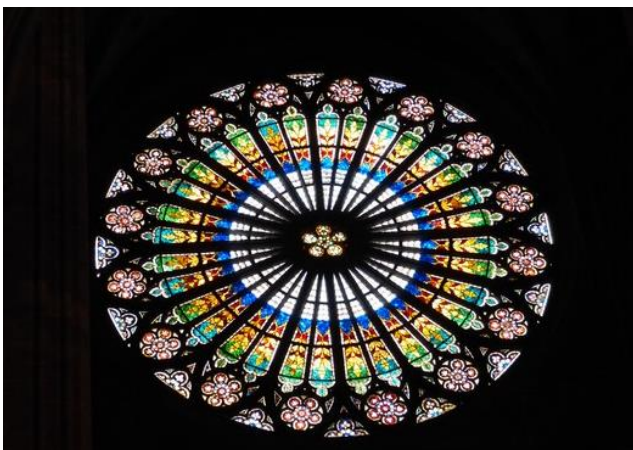
Une fois débarqués, nous nous dirigeons vers le transept de la cathédrale Notre-Dame où l'on peut admirer une réelle merveille : l'horloge astronomique, au buffet richement décoré datant du XVI<sup>e</sup> siècle, où ont pris place de nombreux automates qui, chacun à sa manière, exprime le temps qui passe : la mort, le vieillard, deux angelots, le Christ bénissant ses douze apôtres et un coq qui agite ses ailes en poussant un quiquiriqui enroué...

Cette horloge astronomique, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, date en grande partie de 1842. Elle a succédé à une première horloge qui fut construite au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, puis d'une seconde horloge, construite en 1571, qui cessa de fonctionner en 1788. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle fut transformée par Jean-Baptiste Schwilgué, un Alsacien autodidacte qui après avoir été apprenti horloger, devint professeur de mathématiques, vérificateur des poids et mesures, et enfin entrepreneur.

Désormais, l'horloge indique non seulement l'heure, mais également le calendrier civil et ecclésiastique (fêtes mobiles), ainsi que des données astronomiques (signes du zodiaque, dates des éclipses).



dentelles de pierre, véritable joyau de l'art gothique, et de célébration de la couleur dans les innombrables vitraux de l'édifice, à commencer par ceux de la monumentale rosace (près de 14 mètres de diamètre).



Nous déplaçant de quelques dizaines de mètres, nous nous retrouvons dans la nef de la cathédrale. On a beau l'avoir déjà visitée auparavant - ce qui, semble-t-il, est le cas de bon nombre de personnes de notre groupe -, l'impression reste celle d'une première découverte de tant de splendeurs de



Le chantier de construction de la cathédrale Sainte-Marie dura environ 250 ans. Il a été marqué par deux figures majeures : Erwin von Steinbach et Jean Hültz de Cologne.

Lorsque von Steinbach arriva à Strasbourg, la construction de la cathédrale était déjà bien entamée. Architecte en chef de l'édifice, il construisit le rez-de-chaussée de la façade

occidentale, où triomphe le gothique le plus pur et le plus harmonieux.

Jean Hültz, maître d'œuvre entre 1419 et 1449, acheva l'unique flèche de l'édifice, qui, à l'origine, devait être couronnée d'une statue de la Vierge (nota : cette information est mise en doute par notre guide Hélène). Cette idée fut abandonnée, sans doute par crainte d'éventuels orages. Avec ses 142 mètres, la cathédrale fut le plus haut monument de pierre de la chrétienté jusqu'au XIXe siècle.

Après le déjeuner (flammekueche au menu), nous nous dirigeons vers le Conseil de l'Europe pour une visite guidée réservée à notre groupe.

Le Conseil de l'Europe a été créé le 5 mai 1949, à Londres, par 10 États fondateurs. Il regroupe aujourd'hui, avec ses 47 pays





membres, la quasi-totalité du continent européen (800 millions de personnes).

Il a pour objectif de favoriser en Europe un espace démocratique et juridique commun, organisé autour de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres textes de référence sur la protection de l'individu.



Les institutions liées au Conseil sont la Cour européenne des droits de l'homme, le Comité des ministres (47 ministres des Affaires étrangères) et l'Assemblée européenne, regroupant 318 représentants et autant de suppléants.

Pour fonctionner, le Conseil emploie 2000 personnes originaires de 40 pays, et dispose d'un budget de 200 millions d'euros, soit une participation, pour la France, de 25 centimes par an et par habitant.

A ne pas confondre avec le Parlement européen, qui siège également à Strasbourg, avec ses Commissions hébergées à Bruxelles et son secrétariat à Luxembourg, le rôle de cette institution étant plus directement économique, notamment en termes de politique agricole.



***Les GTM devant le Conseil de l'Europe***

Un petit supplément, initialement non prévu au programme, clôt la journée : en lieu et place d'un complément de visite libre de Strasbourg, une quinzaine de personnes de notre groupe sont invitées à visiter un chantier de réhabilitation d'une maison à colombages, typique de l'Alsace. Direction Schwindratzheim, où Denis Elbel et son épouse attendent le groupe. De l'art et de la manière de remettre en état, avec tout le confort moderne (isolation, chauffage...) et dans le respect



d'un modus operandi scrupuleusement contrôlé par un architecte des Bâtiments de France, une demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle : notre hôte nous décrit dans le menu détail tous les impératifs et le déroulement du chantier, commencé il y a quatre ans, et devant prendre fin dans une année.

### **Vendredi 31 mai**

Changement de guide pour cette journée : Hélène étant retenue par la préparation d'un anniversaire familial, Thierry Haettinger prend sa place.

Avec une évidente passion pour l'identité, la culture et les traditions de son territoire, Thierry profitera de sa première heure parmi nous pour nous proposer, de sa voix métallique qui contraste avec celle, toute en douceur d'Hélène, un survol de l'histoire de l'Alsace : c'est précis, avec un zeste d'humour de bon aloi. Bref, passionnant !

Au menu de cette avant-dernière journée de notre séjour (eh oui ! déjà !, tout d'abord : Wingersur-Moder, village de l'Alsace du Nord, particulièrement renommé pour le musée Lalique qu'il abrite.

Le seul nom de Lalique fait rêver. Il évoque l'éclat de bijoux, la magie des transparences, l'éclat du cristal, un "frisson de beauté nouvelle".

Né en 1860 et décédé en 1945, René Lalique, à l'origine de la Maison qui porte son nom, est considéré comme l'inventeur du bijou moderne. Le matériau principal qu'il utilise est le verre (il n'est pas encore question de cristal). Il n'hésite pas à employer également d'autres matières jusque là peu utilisées et peu considérées, telles que la corne, l'ivoire, les pierres semi-précieuses, l'émail. A ses yeux, mieux vaut la recherche du beau que l'affichage du luxe.

Ses pendentifs, broches, colliers, diadèmes, lorgnettes, peignes... sont des œuvres originales et imaginatives, réalisées grâce aux techniques les plus élaborées, dont nous ne découvrons un aperçu que virtuel, la visite de l'atelier de fabrication étant aujourd'hui fermé aux visiteurs. Dommage !

Dans un premier temps, ses bijoux avant-gardistes plaisent principalement à une élite intellectuelle et artistique, éloignée des conventions, en mesure d'apprécier la beauté d'un objet malgré la relative pauvreté des matériaux utilisés. Figurent parmi ses clients les plus célèbres la



comédienne Sarah Bernhardt et le magnat du pétrole Calouste Gulbenkian. Celui qu'Emile Gallé présente comme l'inventeur du bijou moderne, connaît le triomphe à l'Exposition universelle de 1900.



Sa rencontre avec le parfumeur François Coty, en 1908, va jouer un rôle décisif, l'amenant non seulement à créer, mais aussi à produire des flacons pour les plus grands parfumeurs. S'y ajouteront petit à petit des boîtes, des vases, des luminaires, des couverts, des bouchons de radiateur, des fontaines...

A la disparition de René Lalique, lui succédera son fils Marc qui mettra à profit ses qualités de technicien pour rénover la manufacture de Wingen-sur-Moder et la moderniser. Décision importante : il abandonne définitivement le verre au profit du cristal. Le contraste entre transparence et satiné trouvant son expression maximale dans la pureté de cette matière, cet effet particulier va devenir célèbre dans le monde entier au point que le nom de Lalique y est souvent assimilé. Sous son impulsion, la cristallerie Lalique prend rapidement sa place parmi les grandes cristalleries françaises et étrangères.



Marie-Claude Lalique, fille de Marc, prendra la relève à la disparition de son père.

Puis, en février 2008, la Maison Lalique a été rachetée par la Société suisse Art et Fragrance. L'objectif de Silvio Denz, Président Directeur Général et propriétaire de la société, est de renforcer la marque dans le monde entier et d'augmenter les capacités de production de la cristallerie de Wingen-sur-Moder.

Nous nous retrouvons ensuite à la Petite Pierre, charmante localité, même dans la grisaille qui semble résolue à enquiquiner notre journée.

*“Vous êtes en plein coeur du Parc naturel régional des Vosges du Nord, précise une publicité touristique locale. Ici, les habitants sont sensibilisés à préserver l'équilibre et le bien-être pour un développement durable de leur territoire. De nombreuses initiatives de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre, du Parc aussi, et des femmes et des hommes qui y habitent s'inscrivent dans cette politique. Ensemble, ils participent à la préservation de ces vastes espaces enchanteurs. Ici vous profiterez d'une faune exceptionnelle et d'une flore où les variétés de feuillus (chêne, hêtre...) et de conifères (sapin, pin sylvestre...) façonnent le paysage.”*



Notre court passage dans ce village, apparemment désert (nous ne croisons qu'un chien !), nous permet de visiter brièvement son église et d'y découvrir de loin la célèbre "petite pierre" qui se détache de l'enceinte du château local pour pendre dans le vide.



Au cours du déjeuner, Monsieur Nougat et des six dévouées "Nougatines" font la distribution tant attendue des délices de Montélimar. Les bises sont de rigueur de la part de toutes les gentes Dames de notre groupe.

Nous poursuivons vers Graufthal, sur la commune d'Eschbourg, localité entourée de forêts et dominé par d'imposantes parois de grès rose. Elle doit son origine à un couvent de Bénédictines du 12ème siècle, dont on ne voit plus que quelques rares et tristes vestiges.



Trois Maisons des Rochers confèrent à ce site unique en Alsace un charme particulier : il s'agit d'habitations semi-troglodytiques où, à n'en pas douter, la vie devait être particulièrement rude. Elles ont été restaurées et réaménagées, et sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1988.

Elles sont entretenues par une association dédiée à leur mise en valeur.

Les maisons ont accueilli trois familles au XXe siècle, jusqu'à la disparition, en 1958, de la dernière habitante des lieux, Catherine Otterman, surnommée la "Felsekaeth" (la Catherine des Rochers).



Celle-ci racontait aux touristes que sa maison avait hébergé jusqu'à dix-huit occupants en même temps, la cuisine étant commune à deux habitations.

Les personnes qui vécurent dans ces abris troglodytiques y pratiquèrent quelques activités artisanales : le tricot, la fabrication d'allumettes...

Nous concluons le programme de la journée une nouvelle fois en beauté, par un concert d'orgue et trompes de chasse, dans l'abbatiale de Marmoutier, avec Hubert Sigrist (orgue Silbermann) et le Rallye des Trompes de Saint-Etienne de Marmoutier.

Il est bon de mentionner que ce concert a été possible grâce à la participation de l'Amicale des Anciens de GTM, et qu'il a été sponsorisé par la société Chanzy-Pardoux, filiale du groupe Vinci. Merci à Denis Elbel et Christophe Berlemont, respectivement président et PDG de la société.



Avant le concert, le père Laurent, curé de l'abbatiale nous relate brièvement l'histoire de l'abbatiale, puis les étapes et quelques aspects techniques de sa restauration.

Illustrant ses propos, une visite des combles de l'édifice nous permet de constater de visu la qualité et la complexité des travaux accomplis (réfection de la toiture, réparation et consolidation de la charpente) ou encore en cours. Ainsi, le curé n'aura plus à porter un casque lourd en cours d'office, pour se protéger des morceaux de voûte lui tombant sur la tête !



Considérée comme l'un des monuments les plus remarquables d'Alsace, l'abbatiale réunit divers styles architecturaux : la façade est de style romano-byzantin ; la nef est gothique (XIII<sup>e</sup> siècle) ; le chœur date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le concert, au cours duquel alternent des morceaux interprétés par l'orgue seul et d'autres, par le Rallye des Trompes Saint-Etienne de Marmoutier, est introduit par une entrée de Tyndare et conclu par un chant final de Heinrich, proposés par l'ensemble des interprètes.

Les avis sont unanimes : une telle programmation musicale est unique, ne serait-ce que par l'association de l'orgue et des cors de chasse. Paul Sigel l'avait imaginée depuis plusieurs années. Nous ne pouvons que le remercier très chaleureusement d'avoir mené à bien ce projet. Nul doute





que nous garderons tous en mémoire les sonorités de ce concert quelque peu insolite, ainsi que la réelle émotion qui s'en est dégagée. Un grand moment...



*Paul Sigel présente le concert*

### **Samedi 1er juin**

Pour le terme de notre périple en terre alsacienne, la météo a décidé de faire une nouvelle fois des siennes, en oubliant que nous sommes, mine de rien, en juin et que seul le cinquième mois de l'année était autrefois appelé "Pluviôse"!

Nous n'en prenons pas moins le départ de notre dernière étape, en compagnie d'Hélène, notre guide de la première heure, de retour parmi nous pour une bonne partie de la journée..

En cours de route, l'itinéraire suivra quelques modifications en fonction de la vitesse de fonctionnement des essuie-glaces de notre autocar. Chapeau aux co-organisateurs - Hélène, Paul, Michel et Henri - qui managent admirablement notre destin sur les routes d'Alsace !

Nous prenons donc la direction de Soufflenheim pour une visite libre de la poterie Siegfried-Burger. "Libre", autrement dit, selon le dictionnaire du tourisme, sans commentaires ni démonstration. Mais les bons génies alsaciens doivent assurément être de notre côté, quoi qu'il en semble, car nous aurons à la fois des commentaires et une mini-démonstration par la maîtresse et le maître de céans.



*Présentation de la poterie*







Le tout sera ponctué, devinez par quoi ! OK ! Vous l'avez compris : les étagères des étals du magasin étaient moins chargées à notre départ qu'à notre arrivée, de même que certains comptes bancaires, la différence venant lester d'autant notre car. D'où la question : mais qu'allons-nous donc faire de tous ces paquets pesants et encombrants lors de la soirée-spectacle en fin de journée ? La réponse, immédiatement imaginée par notre quatuor animateur, ne se fait pas attendre : qu'à cela ne tienne ! Un petit détour par notre hôtel, dans le

courant de l'après-midi, et le problème sera résolu, outre que cette solution permettra aux uns et aux autres (autres : masculin-féminin pluriel) d'ajuster la tenue vestimentaire, voire de se pomponner pour la soirée.

Quant à la riche histoire de la poterie "de conservation" (cf. pichets de vin) ou de cuisson en Alsace, la place ne m'est pas donnée ici pour tenter de vous la résumer. De toute façon, il suffit d'un clic de souris sur votre ordinateur pour vous permettre de la retrouver, par exemple sur Wikipédia.

Pour la poterie, c'est fait !

Reste un autre épisode de la journée qui, de prime abord, a aussi du plomb dans l'aile, pour cause de déluge intermittent et de bouillasse dès que l'on risque un pied dehors : notre visite programmée de la casemate Esch à Hatten, l'un des vestiges de la Ligne Maginot, aujourd'hui transformée en musée.

Une nouvelle fois, la magie va opérer, grâce à l'imagination de notre quatuor déjà cité, auquel il est bon d'ajouter, selon les dires de Paul Sigel, un certain Saint Pierre, sans doute responsable de l'ouverture et de la fermeture des vannes célestes. La suite de l'histoire ne s'invente pas : la décision est prise, après une première solution d'annuler carrément la visite (qui aurait transformé pour nous la Ligne Maginot en ligne imaginaire), d'aller risquer un œil sur place, au cas où... Sachez qu'en cours de chemin, Hélène a tenté de joindre téléphoniquement l'association en charge des visites de la casemate. Peine perdue : le 22 à Hatten ne répondait pas. Une fois sur place, Hélène descend du car et va aux renseignements. Sur qui tombe-t-elle ? Bingo ! Sur le guide en personne... Et la visite peut commencer.

De l'art et de la manière de voyager avec l'Amicale des Anciens de GTM : un véritable roman, qui a toute la saveur de la réalité trois étoiles. Je vous recommande l'adresse.

La Ligne Maginot comprenait des espaces de tirs croisés, ainsi que des abris en partie enterrés, où furent aménagés des espaces de vie en ces lieux inhospitaliers, permettant aux obscurs combattants d'accomplir leur mission patriotique.



*La magie n'a pas opéré pour la météo !*



Ici encore, je ne me risque pas à vous résumer le pourquoi et le comment de la Ligne Maginot. Comment a-t-elle été conçue et construite ? Où se trouvaient les bons et les méchants ? A quoi a-t-elle réellement servi, notamment sur la “ligne” de 314 km menant des Ardennes à la frontière suisse ? Une seule précision : elle devait avoir un rôle préventif et défensif, nullement offensif.



Pour le reste, tout bon livre d'histoire vous renseignera sur cette saga du béton armé aux couleurs de la résistance à l'ennemi. Ah si ! Un autre détail : cette “erreur monumentale” a quand même coûté à la France menacée la bagatelle de 5 milliards de francs or.



Toutes ces émotions trouvent un réconfort avec le somptueux déjeuner au Logis de France Hôtellerie du Cygne de Wissembourg, ponctué par le énième épisode de la saga “Monsieur Nougat” ainsi que par la distribution des lots de la traditionnelle tombola.



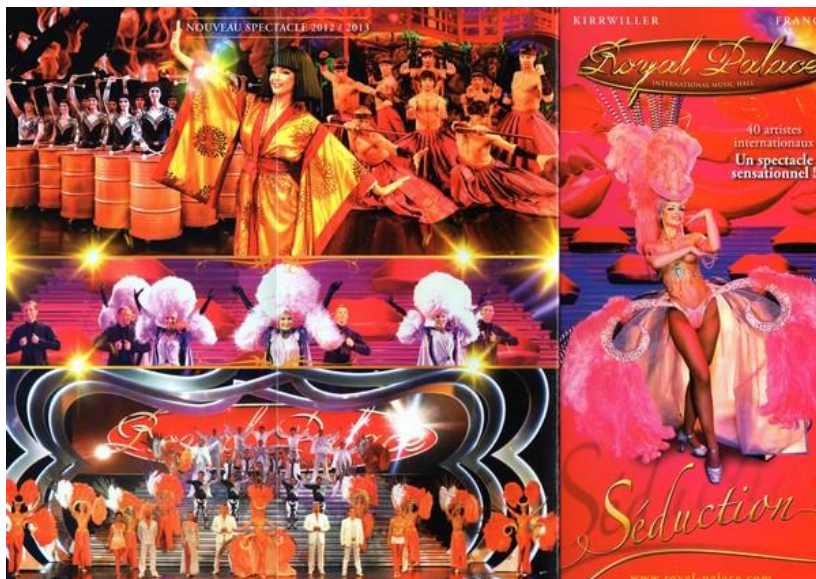
A la fin du repas, une promenade ensoleillée (non, non ! ce n'est pas une blague !) nous emmène dans les rues de cette localité, avec notamment deux arrêts pour la Maison du Sel (XVe siècle) et l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, considérée comme l'une des abbayes les plus riches de l'ex-Saint-Empire romain germanique.



Après un détour vers deux villages pittoresques de la région, nous rejoignons notre hôtel pour la raisons mentionnées ci-dessus, avant d'entamer la toute dernière étape de notre séjour alsacien : le dîner-spectacle au Royal Palace de Kirrwiller.

Que retenir de cette féerie, imaginée par Adam Meyer ?

Il fallait bien sûr un sacré culot pour implanter un tel business dans une si petite localité, le nombre des spectateurs dépassant, nous dit-on, celui des habitants.



Le spectacle est parfaitement huilé, avec des artistes dignes des salles de music-hall les plus prestigieuses. Tout s'enchaîne à merveille, sans nous laisser le temps de souffler entre deux numéros ou chorégraphies.

Le seul bémol viendrait peut-être du niveau sonore qui accompagne le dîner : impossible de converser avec son voisin immédiat de table sans hausser démesurément le ton. Quant au voisin qui vous fait face, il vaut mieux savoir lire sur les lèvres ou

posséder le langage des signes avant de se lancer avec lui dans un quelconque dialogue. Veuillez excuser ces propos ringards, car sans doute la musique-décibels est-elle d'abord faite pour danser, au lieu de se regarder dans le blanc des yeux ou échanger des impressions sur les richesses humaines, culturelles et touristiques de l'Alsace qui, nous le savons désormais, est la plus belle région de France.

Après une nuit écourtée par un retour très tardif, ou plutôt très matinal, à l'hôtel, le temps est venu de la séparation et du retour au bercail, dans l'attente d'un prochain voyage sur les eaux du beau Danube qui, je préfère vous avertir d'avance, n'est pas plus bleu que ne l'était la célèbre ligne des Vosges durant la plus grande partie de notre escapade en terre alsacienne.



Faut-il tirer des conclusions d'un tel séjour ?

Nous aurons en tout cas appris que :

- les cigognes alsaciennes, n'en déplaie aux redresseurs d'affabulations, sont toujours indispensables pour la naissance des bébés : il suffit de poser un morceau de sucre sur le rebord d'une fenêtre, d'attendre neuf mois, et le tour est joué !
- la tarte flambée (flammekueche) devrait être appelée, pour éviter toute confusion, tarte "cuite à la flamme" ;
- l'appellation des vins d'Alsace est définie en fonction des cépages et non du terroir, même si celui-ci a quand même un rôle à jouer dans la qualité des produits ;
- le Conseil de l'Europe ne doit en aucun cas être confondu avec l'Union Européenne (fonctions différentes...) ;
- l'Alsace a été soumise à maints aléas de l'histoire et rattachements à telle ou telle mère-patrie, sans que le moindre avis ne soit demandé aux premiers intéressés : les Alsaciens ! Alors ? France/Allemagne : match nul ? Si c'est le cas, le score de parité ne masquerait-il pas, malgré tout... comment dire ? Un certain penchant pour telle ou telle rive du Rhin, pour telle ou telle coloration culturelle ? A chacun d'en juger...

**Marc CHARTIER**

Photos : Patrice BONNEFOUS et Marc CHARTIER

Ont participé à ce voyage :

Chantal & Patrice **BONNEFOUS**, Marc **CHARTIER**, Hélène & Jacques **CORROY**, Marylène **HEMERY** & Jean Claude **CURILLON**, Monique & Noël **DUC**, Micheline **DUHAU**, Marie Micheline **FEUR**, Odette & Claude **GAZAIX**, Denise & Sylvie **GLACHET**, Geneviève & Alain **HOREO**, Marie Madeleine & Michel **LEFEBVRE**, Roselyne **LEON DUFOUR**, Antoinette Yvonne **MARTIN**, Denise & Philippe **NAUDIN**, Monic & Jean Paul **ROSTAGNI**, Francine & Michel **SCHNEIDER**, Aline & Paul **SIGEL**, Annick & Jacques **TATIN**, Henri **THIALLET**, Brigitte & Jean Marc **TOURTOIS**, Marie Ange & Robert **VANDEN BERGHE** et Claudine & Patrick **VETILLART**.

Pour la soirée au ROYAL PALACE, Jean Yves CHATEL, Denis ELBEL et Daniel HENRY, adhérents régionaux de notre Amicale, accompagnés de leurs épouses, se sont joints à nous. D'autre part, Denis ELBEL y avait convié quelques uns de ses collaborateurs, également accompagnés de leurs épouses. Ce mixage a donné lieu à de fructueux échanges, malgré le niveau sonore relevé par Marc, entre vieux (pas trop !) anciens et jeunes actifs.

Pour l'année prochaine, la **croisière sur le Danube**, qui avait recueilli la majorité des suffrages, est donc retenue. Vous trouverez page suivante un aperçu du programme, sous réserve de possibles aménagements.

Nous demandons aux anciens intéressés de le faire savoir dès maintenant à **Michel SCHNEIDER** à l'aide des éléments de préinscription en page 49 du présent bulletin.

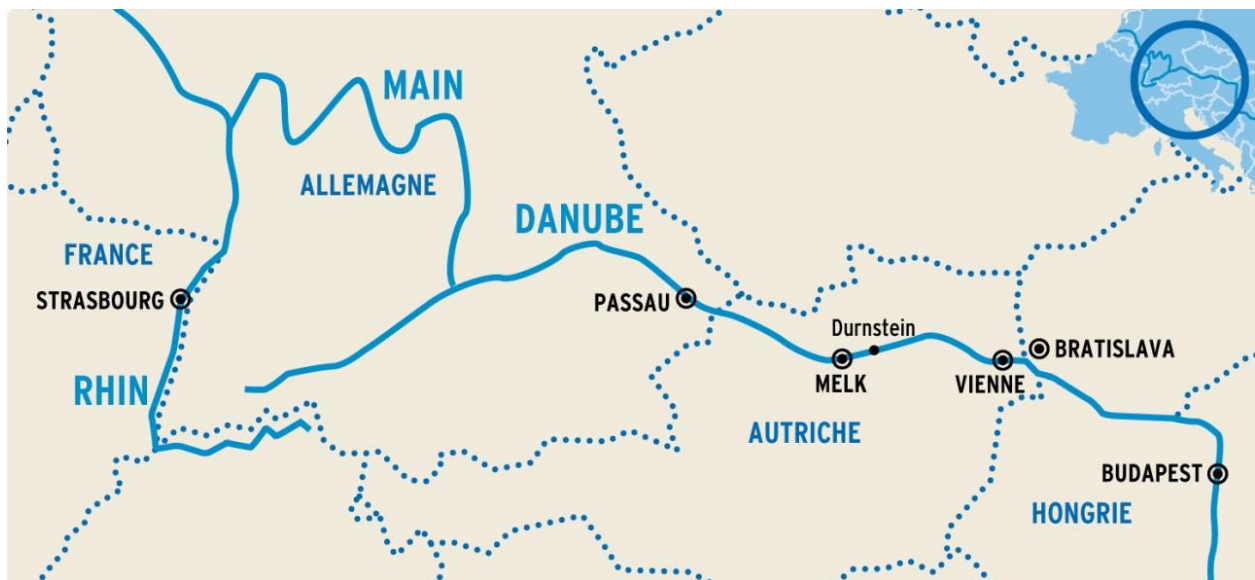
# Le beau Danube Bleu

Croisière de 6 jours et 5 nuits



Du 30 mai au 04 juin 2014

BUDAPEST - BRATISLAVA - VIENNE - MELK - PASSAU



## 1<sup>er</sup> jour : PARIS - BUDAPEST

Envol pour Budapest sur vol spécial. A votre arrivée, **tour panoramique de Budapest** en autocar. Embarquement et installation dans les cabines. Présentation de l'équipage. Cocktail de bienvenue. Dîner à bord. **Soirée folklorique à Budapest.**

## 2<sup>ème</sup> jour : BUDAPEST - BRATISLAVA



Petit déjeuner buffet à bord. **Visite guidée de Budapest**, la ville du début du siècle par excellence incarne le contraste aigu de deux villes jumelles divisées par le Danube et réunies depuis 1872. Vous découvrirez : Buda, l'altière, avec ses ruelles tortueuses, ses palais baroques, ses établissements de bains turcs et son palais royal. Pest, la bouillonnante, qui présente un fier mélange de styles architecturaux. Retour à bord pour le déjeuner. Départ en croisière à 13h vers **Bratislava**. Dîner à bord et

soirée animée.

## 3<sup>ème</sup> jour : BRATISLAVA - VIENNE

Arrivée à 7h à **Bratislava** et petit déjeuner buffet à bord. Vers 8h30, départ pour la **visite guidée de Bratislava**. Dominée au nord par les pentes de la pointe sud des Petites Carpates, baignées par le Danube, Bratislava occupe un site géographique privilégié. Le charme de la capitale slovaque réside dans sa vieille ville : de splendides palais baroques, des églises, et d'agréables places. Retour à bord pour le déjeuner et départ en croisière en direction de **Vienne**. Arrivée en soirée à **Vienne**. Dîner à bord et soirée libre ou **visite de Vienne illuminée**.



## 4<sup>ème</sup> jour : VIENNE



Petit déjeuner buffet à bord. **Visite du château de Schönbrunn**, résidence d'été de la famille impériale et d'une partie de Vienne, ville impériale et berceau de la musique. Retour à bord pour le déjeuner. Après-midi, **visite de la Hofburg**, le palais des Habsbourg abrite les somptueux appartements impériaux. Retour à bord pour le dîner. Après le dîner possibilité d'assister à un **concert de musique viennoise (en fonction des disponibilités)**.

Départ du bateau dans la nuit.

## 5<sup>ème</sup> jour : MELK - PASSAU

Petit déjeuner buffet à bord. Remontée de la plus belle partie de la **Wachau**. Arrivée à Melk vers 9h. Départ en autocar pour une **excursion à Durnstein**, village pittoresque le plus connu de la **Wachau**. Bercée par la légende du roi Richard Cœur de Lion, **Durnstein** abrite une église de style baroque. Retour à bord pour le déjeuner. L'après-midi, **visite de l'abbaye de Melk**. Couronnant une butte rocheuse qui domine le Danube de plus de 50 m, elle symbolise l'épanouissement le plus complet de l'Art baroque en **Autriche**. Retour à bord et départ du bateau vers 16h en direction de **Passau**. Soirée et dîner de gala.



## 6<sup>ème</sup> jour : PASSAU - PARIS

Petit déjeuner buffet à bord. Débarquement et découverte de la ville de **Passau** en compagnie de notre animatrice. Déjeuner à Passau.

Retour vers **Paris** en cours de finalisation, peut-être via **Strasbourg**.

**Le prix de cette croisière PARIS - PARIS sera compris entre 1 500 et 1600 €**

Nous demandons aux anciens intéressés de le faire savoir dès maintenant à **Michel SCHNEIDER** à l'aide des éléments de préinscription en page 49 du présent bulletin.



# SOIRÉES À L'OPERA

Comme prévu, nous n'étions donc que 11 spectateurs pour la représentation de ***La Cenerentola*** de Rossini du vendredi 1<sup>er</sup> mars, mais 11 spectateurs tellement enthousiasmés que nous allons poursuivre pour la saison d'opéra 2013/2014. Nous avons choisi une nouvelle production donnée en début de saison à **l'Opéra Bastille : AïDA de VERDI**.

Commandé pour célébrer la concorde entre les peuples, *Aida* est tout entier un opéra de guerre, hiératique et flamboyant, spectaculaire et intérieur. Il revient enfin à l'Opéra de Paris après plus d'un demi-siècle d'absence.

Distribution prévue :

**Carlo Cigni** Il Re  
**Luciana D'Intino** Amneris  
**Oksana Dyka** Aida  
**Marcelo Alvarez** Radamès  
**Giacomo Prestia** Ramfis  
**Sergey Murzaev** Amonasro  
**Elodie Hache** Sacerdotessa

**Philippe Jordan** Direction musicale

**Olivier Py** Mise en scène

## Orchestre et Chœur de l'Opéra national de Paris

Avec sa fascination pour l'Égypte, l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle semble s'être embarquée sur quelque bateau ivre, s'émerveillant des couleurs du Nil et du ciel, redécouvrant ces monuments qui sont moins des palais et des villes que des sanctuaires énigmatiques de la folie et du génie humains. De cette égyptomanie, *Aida* est l'un des plus célèbres témoignages et cependant l'un des plus contradictoires : faite à l'initiative d'Ismail Pacha, la proposition d'une création pour le nouveau Théâtre du Caire, et à l'occasion de l'inauguration du Canal de Suez, fut d'abord refusée par Verdi puis acceptée avec condescendance. Rien dans l'univers de Verdi ne le prédisposait en effet à l'exotisme et *Aida* ne devait être en rien une concession. Cet opéra qui doit célébrer, comme on le fait en des occasions si solennelles, la concorde universelle, l'harmonie entre les peuples, est tout entier un opéra de guerre : celle qui oppose l'Égypte à l'Éthiopie n'est presque rien face à celle qui oppose les personnages entre eux. Et leurs sanglants affrontements doivent à leur tour s'incliner devant les combats intérieurs que se livre chacun des personnages. Œuvre à la fois flamboyante et hiératique, spectaculaire et intérieure, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de Verdi revient enfin à l'Opéra de Paris après plus d'un demi-siècle d'absence.

La représentation commence très précisément à **19h30** et nous prévoyons un souper après spectacle dans une brasserie proche de la place de la Bastille.

Comme demandé par l'Opéra de Paris nous devons prévoir des dates de replis.

Nous avons retenu : **1<sup>er</sup> choix : vendredi 25 octobre 2013**

**2<sup>ème</sup> choix : samedi 9 novembre 2013**

**3<sup>ème</sup> choix : mardi 12 novembre 2013**

Le coût de la soirée est de **180 €** pour le spectacle et **50 €** pour le souper.

Vous trouverez à la fin du présent bulletin le formulaire d'inscription à renvoyer **dès que possible** et au plus tard pour le **31 août 2013**, accompagné de votre règlement.

## SOLUTIONS DES JEUX DU N° 91

### LA GRILLE N° 21 DE MARIE CLAUDE AVERLANT

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | C | O | N | F | I | T | U | R | E | S |
| 2  | O | C | E | L | L | E | R | A | I | T |
| 3  | L | E | I | N | S | T | E | R |   | R |
| 4  | L | A | G |   |   | A | T | E | L | E |
| 5  | A | N | E | M | O | N | E | S |   | S |
| 6  | T | I | R |   | V | I | R |   | U | S |
| 7  | I | D |   | C | A | S | E | R | T | A |
| 8  | O | E | S |   | L | E |   | A |   | I |
| 9  | N |   | E | M | I | E | T | T | E | S |
| 10 | S | E | M | E | E | S |   | S | U |   |

Jean OLLIVIER a répondu.

Il indique pour la case **C6**, que le **R** du **6** ne va pas avec la définition du **C** (**chute** de cristaux) pour laquelle il pensait à un **S**.

Le verbe **NEIGER** paraît cependant bien convenir,

Ce qui est la solution proposée par **Jacques TATIN**.

Et pas d'autres réponses.

### Il ne fallait pas jouer avec le feu... mais réfléchir avant !

Un retour pour "UNE REFLEXION" du bulletin N° 91 (elle n'aurait inspiré personne) :

Nous avons déjà joué avec des allumettes dans un dernier bulletin. Mais elles sont difficiles à maîtriser à la frappe et à l'enregistrement. Je passe directement en écriture "aménagée".

**Prendre une barre et une seule, la déplacer et obtenir une égalité à la place de l'inégalité suivante :**

$$XII - IV + IX = (?) XIX + III$$

### LES MOTS CODES (Télé 7 jours) du 20 au 26 octobre 2013

Jean OLLIVIER et Jacques TATIN ont détecté une faute, dans la grille de référence / pour le code des lettres, le 11 correspond à **V** et non à **I**

Cette solution, donnée (et juste), sont aux **deux seules** réponses reçues.

|                 | 1               | 2               | 3               | 4               | 5               | 6              | 7               | 8               | D <sub>1</sub>  | E <sub>2</sub>  | P <sub>3</sub>  | E <sub>2</sub>  | N <sub>4</sub>  | D <sub>1</sub>  | T <sub>6</sub>  | N <sub>4</sub>  | T <sub>6</sub>  |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|                 | D               | E               | P               | N               | A               | T              | L               | M               | E <sub>2</sub>  | T <sub>6</sub>  | A <sub>5</sub>  | L <sub>7</sub>  |                 | E <sub>2</sub>  | M <sub>8</sub>  | E <sub>2</sub>  | N <sub>9</sub>  |
|                 | 9               | 10              | 11              | 12              | 13              | 14             | 15              | 16              | M <sub>8</sub>  | A <sub>5</sub>  | R <sub>10</sub> | E <sub>2</sub>  | L <sub>7</sub>  | L <sub>7</sub>  | E <sub>2</sub>  |                 | E <sub>2</sub>  |
|                 | U               | R               | V               | O               | I               | C              | B               | S               | U <sub>9</sub>  | T <sub>6</sub>  |                 | V <sub>11</sub> | O <sub>12</sub> | I <sub>13</sub> | R <sub>10</sub> | I <sub>13</sub> | E <sub>2</sub>  |
| R <sub>10</sub> | E <sub>2</sub>  | P <sub>3</sub>  | A <sub>5</sub>  | R <sub>10</sub> | A <sub>5</sub>  | T <sub>6</sub> | I <sub>13</sub> | O <sub>12</sub> | N <sub>4</sub>  |                 | L <sub>7</sub>  | E <sub>2</sub>  | U <sub>9</sub>  | R <sub>10</sub> |                 | N <sub>4</sub>  |                 |
| E <sub>2</sub>  | C <sub>14</sub> | O <sub>12</sub> | N <sub>4</sub>  | O <sub>12</sub> | M <sub>8</sub>  | E <sub>2</sub> |                 | B <sub>15</sub> | I <sub>13</sub> | S <sub>16</sub> | E <sub>2</sub>  |                 | P <sub>3</sub>  | E <sub>2</sub>  | R <sub>10</sub> | I <sub>13</sub> | R <sub>10</sub> |
| C <sub>14</sub> | O <sub>12</sub> | L <sub>7</sub>  |                 | S <sub>16</sub> | T <sub>6</sub>  | L <sub>7</sub> | U <sub>9</sub>  | T <sub>6</sub>  |                 | T <sub>6</sub>  | N <sub>4</sub>  | S <sub>16</sub> | E <sub>2</sub>  |                 | E <sub>2</sub>  | T <sub>6</sub>  | E <sub>2</sub>  |
| O <sub>12</sub> | P <sub>3</sub>  | I <sub>13</sub> | N <sub>4</sub>  | E <sub>2</sub>  | R <sub>10</sub> |                | N <sub>4</sub>  | U <sub>9</sub>  | D <sub>1</sub>  | <sub>13</sub>   | T <sub>6</sub>  | E <sub>2</sub>  |                 | T <sub>6</sub>  | P <sub>3</sub>  | I <sub>13</sub> | C <sub>14</sub> |
| R <sub>10</sub> | E <sub>2</sub>  | C <sub>14</sub> | U <sub>9</sub>  |                 | R <sub>10</sub> | T <sub>6</sub> | I <sub>13</sub> | S <sub>16</sub> | I <sub>13</sub> | N <sub>4</sub>  |                 | P <sub>3</sub>  | T <sub>6</sub>  | R <sub>10</sub> | L <sub>7</sub>  | E <sub>2</sub>  | R <sub>10</sub> |
| D <sub>1</sub>  | R <sub>10</sub> | E <sub>2</sub>  | S <sub>16</sub> | S <sub>16</sub> | E <sub>2</sub>  | U <sub>9</sub> | R <sub>10</sub> |                 | T <sub>6</sub>  | E <sub>2</sub>  | R <sub>10</sub> | T <sub>6</sub>  | I <sub>13</sub> | T <sub>6</sub>  | I <sub>13</sub> | R <sub>10</sub> | E <sub>2</sub>  |

Trois erreurs sont à signaler dans le **Sudoku géant**.

En numérotant les colonnes de gauche à droite de A à U et les lignes de 1 à 21 de haut en bas, **on doit lire : un 4 dans la case G5, un 1 dans la case L7 et le supprimer dans la case K7**. Mea culpa à la frappe et à la correction, désolé.

Voici à nouveau le Sudoku géant qui avait été proposé par **Marc Blondeau**

Cinq sudokus à neuf cases imbriquées ; chacune doit répondre aux conditions habituelles ; les imbrications doivent satisfaire chacun des deux ensembles concernés

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | U |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   | 2 | 9 |   | 5 |   |   |   | 1 |   | 5 |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   | 9 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 7 |   |   |
| 3  |   | 5 |   | 1 | 3 |   |   |   |   |   |   |   | 9 |   |   |   | 6 | 1 |   | 3 |   |
| 4  |   |   | 5 |   | 4 |   |   |   |   |   |   |   | 6 |   |   |   | 4 |   | 9 |   |   |
| 5  |   |   | 2 | 8 |   | 3 | 4 |   |   |   |   |   |   |   | 8 | 3 |   | 9 | 2 |   |   |
| 6  | 8 |   |   |   | 6 |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 7 |   | 5 |   |   |   | 4 |
| 7  | 5 |   |   |   | 1 | 6 |   |   |   | 8 | 1 |   |   |   |   |   | 8 | 7 |   |   | 2 |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  | 2 |   | 6 | 5 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 3 |   | 8 | 6 |
| 10 |   |   |   |   |   |   | 6 |   |   | 3 |   | 7 |   |   | 4 |   |   |   |   |   |   |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 8 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 12 |   |   |   |   |   |   | 3 |   |   | 1 |   | 9 |   |   | 8 |   |   |   |   |   |   |
| 13 | 5 |   | 7 | 2 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 4 | 3 |   | 9 |
| 14 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 15 | 9 |   |   |   | 1 | 8 |   |   |   | 4 |   | 3 |   |   |   |   | 5 | 1 |   |   | 6 |
| 16 | 4 |   |   |   | 5 |   | 9 |   |   |   |   |   |   |   | 9 |   | 4 |   |   |   | 8 |
| 17 |   |   | 2 | 9 |   | 4 | 6 |   |   |   |   |   |   |   | 4 | 3 |   | 5 | 9 |   |   |
| 18 |   |   | 5 |   | 3 |   |   |   |   |   |   |   | 8 |   |   |   | 2 |   | 5 |   |   |
| 19 |   | 3 |   | 8 | 4 |   |   |   |   |   |   |   | 7 |   |   |   | 5 | 8 |   | 1 |   |
| 20 |   |   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 2 |   |   |
| 21 |   |   |   |   |   | 5 | 7 |   | 8 |   |   |   | 2 |   | 1 | 4 |   |   |   |   |   |

## LE SUDOKU COMPLEXE

Proposé également par **Marc Blondeau**.

La mise en page de ce **Sudoku complexe** a fait apparaître des difficultés pour sa lecture.

Pour ceux qui souhaiteraient pouvoir réfléchir avec une saine lecture de cette grille, en voici, page suivante, un nouvel exemplaire.

Comme un **Sudoku classique**, chaque ligne et chaque colonne doit comporter les chiffres de 1 à 9 (sans doublon) et en plus, ils doivent respecter les valeurs indiquées dans chaque zone avec les quatre types d'opérations mathématiques (+, -, /, \*) classiques relatives à chaque case.

Exemple pour [3 :] => (9, 3) ou (3, 9) ; (6, 2) ou (2, 6) ou encore (3, 1) ou (1, 3)



|      |     |      |       |      |      |      |      |      |
|------|-----|------|-------|------|------|------|------|------|
| 16 x | 3 : |      | 320 x |      |      |      | 33 + |      |
|      |     |      |       |      |      |      |      |      |
| 25 + |     |      | 2 -   | 10 + |      |      |      |      |
| 80 x |     |      |       | 12 + | 15 + | 15 + |      | 12 + |
| 2 -  |     | 32 x |       |      |      |      |      |      |
|      |     |      | 16 +  |      |      | 4    |      |      |
| 2 :  |     | 24 + |       | 4 -  |      | 45 x | 8 +  |      |
|      |     |      | 189 x |      | 72 x |      | 2 :  |      |
| 5    |     | 3 :  |       |      |      |      | 2 :  |      |

Pour suivre et changer des sudokus précédents, deux problèmes estimés nettement plus faciles !

Les réponses :

dit facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 4 | 3 | 2 | 8 | 7 | 5 | 9 |
| 8 | 5 | 3 | 6 | 9 | 7 | 1 | 4 | 2 |
| 2 | 7 | 9 | 1 | 5 | 4 | 3 | 6 | 8 |
| 7 | 9 | 2 | 8 | 1 | 6 | 5 | 3 | 4 |
| 1 | 3 | 8 | 2 | 4 | 5 | 6 | 9 | 7 |
| 5 | 4 | 6 | 7 | 3 | 9 | 8 | 2 | 1 |
| 3 | 6 | 1 | 9 | 8 | 2 | 4 | 7 | 5 |
| 4 | 2 | 7 | 5 | 6 | 1 | 9 | 8 | 3 |
| 5 | 8 | 9 | 4 | 7 | 3 | 2 | 1 | 6 |

36 informations

classé moyen

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7  | 1 | 6 | 8 | 3 | 4 | 2 | 9 | 5 |
| 5  | 2 | 8 | 7 | 9 | 1 | 3 | 6 | 4 |
| 3  | 9 | 4 | 6 | 2 | 5 | 1 | 7 | 8 |
| 4  | 5 | 2 | 3 | 8 | 9 | 6 | 1 | 7 |
| 9  | 6 | 1 | 2 | 5 | 7 | 4 | 8 | 3 |
| 8  | 3 | 7 | 4 | 1 | 6 | 9 | 5 | 2 |
| 6  | 4 | 3 | 1 | 7 | 8 | 5 | 2 | 9 |
| 2  | 7 | 5 | 9 | 6 | 3 | 8 | 4 | 1 |
| 16 | 8 | 9 | 5 | 4 | 2 | 7 | 3 | 6 |

25 informations

C'est la solution que nous a fait parvenir **Jean OLLIVIER**.

Quelle constance dans ses envois de réponses, ainsi que ceux de **Jacques TATIN**. Par ailleurs il y en a si peu de re ques, surtout pour ce Bulletin N  91. Merci   tous deux !

## QUELQUES NOUVEAUX JEUX POUR CE BULLETIN N° 92

### PRELIMINAIRE

Tous les jeux présentés ont comme origine soit des textes **d'Anciens** (en indiquant qui les a présentés) soit extraits de divers journaux ou revues.

Ces dernières origines ne seront plus systématiquement rappelées.

Globalement, les textes sont tirés de : Le Parisien, Libération Le Journal du Dimanche, Télé 7 Jour, La Recherche, La Logique, Télé 7 jeux, Tangente, et d'autres...

### DES MOTS CROISES

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

#### Horizontalement :

**1.** Entrer dans le cortège. **2.** Un travail pour les colonies. **3.** On l'écluse sur le zinc du troquet. **4.** Article arabe. Etang du Midi. **5.** Cadre supérieur. Cours du Nord. Ca répare l'oubli. **6.** Qui se répète souvent. **7.** Négation. Joie de vivre. **8.** Un impôt pour certains. Troisième sous *sol*. Bourbon du Québec. **9.** Propagea sur les ondes. Passer très près. **10.** Changement complet de situation.

#### Verticalement :

**A.** Il surveille les entrées et les sorties de l'usine. **B.** Absence de parti pris. **C.** Abri douillet. Directeur des mines. **D.** On en voit que la partie visible. Titane. **E.** Malin. Rivière Suisse. **F.** Article d'Aragon. Un piège pour des rongeurs. **G.** Mesurait le charme. Dans la matinée. **H.** Oseille de jadis. Sert à boire. **I.** Un certain temps. Elu de Bigorre. Base du Nikkei. **J.** Vrais. Emeraude.

### Code 1 2 3 (TV Magazine du 04 / 09 / 11)

Identifier un mot de neuf lettres à partir de la règle de codage donnée.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   | 3 |   | 2 |   | 1 |   | 3 |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 2 |   | 1 |   | 3 |   | 2 |   |

|      |           |
|------|-----------|
| en 1 | A, E ou R |
| en 2 | I, N ou T |
| en 3 | D, R ou T |

### LES MOTS CACHES

Former des mots de cinq à dix lettres avec les quatre lettres **I, L, O** et **T** et avec les lettres déjà placées.

x U x x x.

P x x x E x.

x S x x A N x.

AN x x x x PE.

BER x x NG x x.

x RAMP x x x NE.

## Le jeu appelé FUBUKI

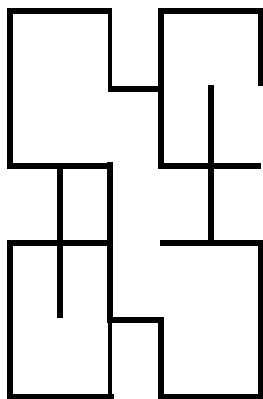
Règle du jeu : placer dans la grille les chiffres disposés sur la gauche de façon à obtenir la somme indiquée au bout de chaque colonne et de chaque ligne.

| dit MOYEN |   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                             | dit MOYEN |   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                             |
|-----------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2         | 8 | 7                                                                                                                                                                                                                | + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> = | 1         | 7 | 6                                                                                                                                                                                                                | + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> = |
| 3         | 9 | +                                                                                                                                                                                                                | +                                                                                                                                           | 2         | 9 | +                                                                                                                                                                                                                | =                                                                                                                                           |
| 5         |   | + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">4</span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> = | =                                                                                                                                           | 3         |   | + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">5</span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> = | =                                                                                                                                           |
| 6         |   | +                                                                                                                                                                                                                | +                                                                                                                                           | 4         |   | +                                                                                                                                                                                                                | =                                                                                                                                           |
|           |   | + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">1</span> = | =                                                                                                                                           |           |   | + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;"> </span> + <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">8</span> = | =                                                                                                                                           |
|           |   | =                                                                                                                                                                                                                | =                                                                                                                                           |           |   | =                                                                                                                                                                                                                | =                                                                                                                                           |
|           |   | <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">20</span>                                                                                                                                              | <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">15</span>                                                                         |           |   | <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">17</span>                                                                                                                                              | <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">15</span>                                                                         |
|           |   | <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">10</span>                                                                                                                                              |                                                                                                                                             |           |   | <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px;">13</span>                                                                                                                                              |                                                                                                                                             |

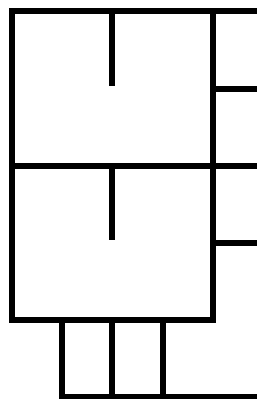
## Un peu de "DESSIN GEOMETRIQUE"

Déplacer trois de ces éléments pour former au total :

une croix et quatre grands carrés



quatre rectangles et quatre grands carrés

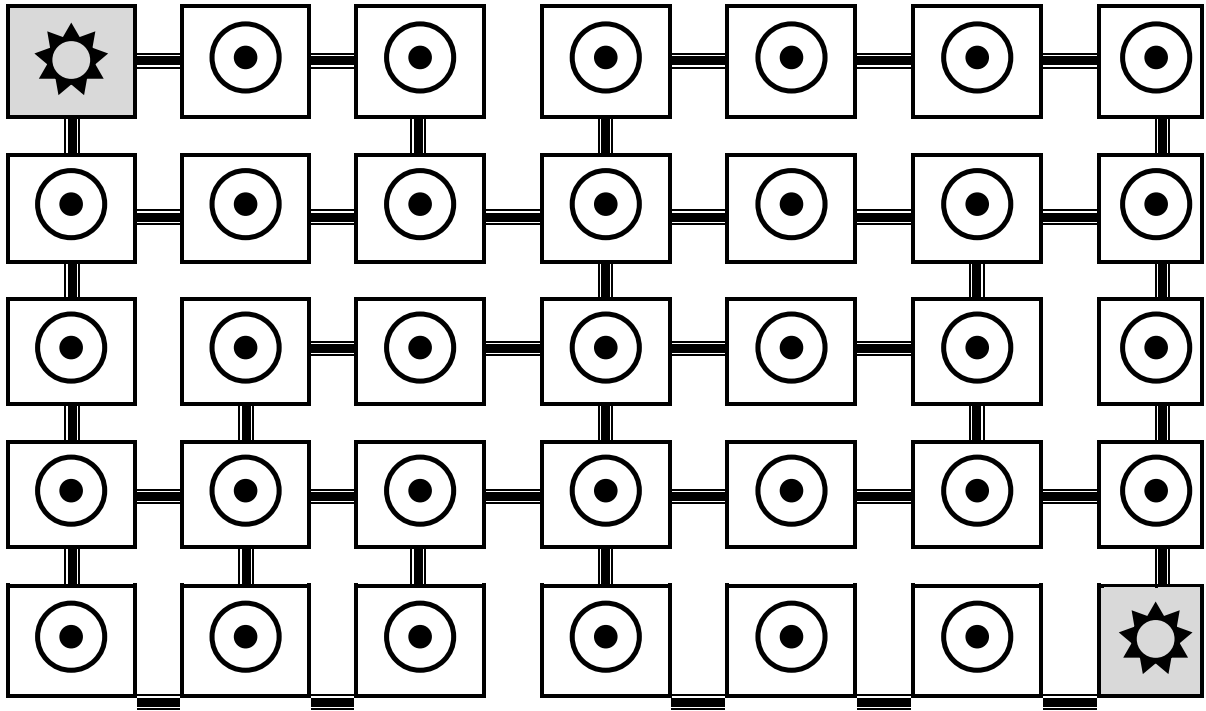




## CIRCUIT LOGIQUE

Trouver le chemin qui permet de relier les deux étoiles en passant par tous les pions du jeu sans jamais repasser par le même chemin

C'est un labyrinthe, mais il est vu en totalité, ce qui n'est pas l'habitude pour un réel !!!



Un petit problème de **Jean Yves CHATEL** :

Problème des douze boules: On a douze boules identiques d'aspect, mais dont l'une a un poids différent de celui des autres. En trois pesées avec une balance à deux plateaux, il faut trouver celle qui ne fait pas le même poids et si elle est plus lourde ou plus légère. Attention, il faut étudier tous les cas.

---

## **BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SOIRÉE OPERA D'OCTOBRE/NOVEMBRE 2013**

**Option prise pour le 25 octobre. Dates de repli les 9 et 12 novembre.**

A renvoyer au plus tard pour le **2 septembre 2013** à :

**Amicale des Anciens du Groupe GTM  
61 avenue Jules Quentin  
92000 NANTERRE**

M/Mme..... assistera à la représentation d'Aida à l'Opéra Bastille,  
Accompagné(e) de ..... Personne(s)

Prix de la place en première catégorie : **180 €** x ..... personne(s) = ..... €

Prix du souper après spectacle : **50 €** x ..... personne(s) = ..... €

Prix total : ..... €

À régler par chèque à l'ordre de : **Amicale des Anciens du Groupe GTM**

**Amicale des Anciens du Groupe GTM**  
61, Avenue Jules Quentin - 92 000 - NANTERRE  
Tél. : 01.46.95.73.83 - fax : 01.46.95.73.47  
Mail : [amicaledesanciens@vinci-construction.fr](mailto:amicaledesanciens@vinci-construction.fr)



## DERNIERE MINUTE

Chers amis,

Le voyage annuel de l'Amicale des Anciens du Groupe GTM pour l'année 2014 se fera sous la forme d'une croisière fluviale sur le Danube du 30 mai au 4 juin 2014.

Vous trouverez le programme détaillé en page 38 de ce bulletin n° 92, mais je tiens à attirer votre attention sur les points suivants :

1. Le point de départ de la prestation est PARIS (un aéroport à préciser), pour un envol vers Budapest (vol direct), le matin.
2. Le point de retour de la prestation est STRASBOURG (port fluvial) avec une arrivée vers 20 heures.
3. Les prix annoncés concernent donc cette prestation uniquement. Il faudra donc prévoir un retour vers vos domiciles respectifs à partir de Strasbourg. Je pense qu'il faudra envisager une nuit d'hôtel+dîner+petit déjeuner à Strasbourg, et éventuellement un transfert du port à l'hôtel. Suivant les demandes, nous étudierons avec notre voyageur une solution pour tout ou partie du groupe.
4. Pour pouvoir confirmer l'option prise (17 cabines pont supérieur et 3 cabines pont standard), nous avons besoin d'avoir vos réponses pour le **08 juillet 2014**.
5. Merci de répondre par courrier à l'Amicale, ou mieux par mail en utilisant mon adresse personnelle :

[fmschnei@club-internet.fr](mailto:fmschnei@club-internet.fr)

avec copie à l'adresse de l'Amicale :

[amicaledesanciens@vinci-construction.fr](mailto:amicaledesanciens@vinci-construction.fr)

et après avoir rempli le formulaire ci-dessous.

Si vous avez un problème, utilisez mon adresse personnelle ci-dessus,  
ou mon portable : 06 11 63 21 07

A bientôt

Michel SCHNEIDER

19/06/2013

Coût de la croisière : Pont standard : 1230€ cabine double  
Pont supérieur : 1330€ cabine double  
Supplément cabine individuelle : 220€

---

## CROISIERE SUR LE DANUBE

Avec l'Amicale des Anciens du Groupe GTM

Du 30 mai au 5 juin 2014

### Bulletin d'inscription

NOM :

Prénom 1:

Prénom 2 :

Nombre de personnes :

Préférence :    pont standard    pont supérieur

Intéressé par une nuit d'hôtel à Strasbourg au retour :    oui    non

Intéressé par un retour en TGV sur Paris :    oui    non